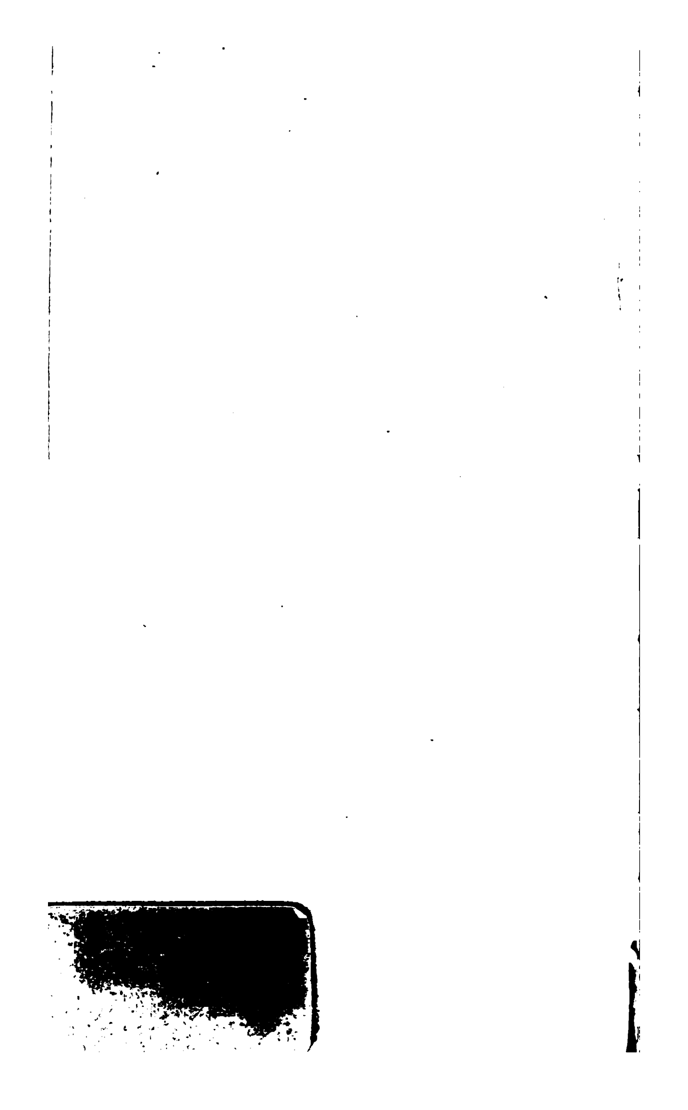


80

Essai sur la législation du Commerce maritime.

Imperfect:- pp. xi-xiv wanting

HISTOIRE
DE
M. CONSTANCE,
PREMIER MINISTRE
DU ROI DE SIAM,
ET DE
LA DERNIERE REVOLUTION
DE CET ETAT.

Par le Pere D'ORLEANS, *de la Compagnie de* JESUS.

NOUVELLE EDITION.



A LYON,
Chez les FRERES DUPLAIN, Libraires à rue Merciere.

M. DCC. LIV.
AVEC PERMISSION.



A NOTRE TRES-SAINT PERE

LE PAPE
ALEXANDRE VIII.



RÈS-SAINT PERE,

Quelque malheureuse que paroisse l'issue de l'entreprise dont j'écris l'Histoire; elle a quelque chose de si grand, qu'on se flate que VOTRE SAINTETÉ *en verra le détail avec plaisir, & rendra justice à la sagesse & au courage vraiment chrétien de celui qui en a été l'auteur.*

S'il pouvoit se survivre à lui-même, il viendroit avec joie offrir au Vicaire de JESUS-CHRIST la mort précieuse qu'il a soufferte, pour avoir voulu établir le culte du vrai Dieu dans le Royaume de Siam ; comme il envoya pendant sa vie offrir au Prédécesseur de VOTRE SAINTETÉ son crédit, ses biens, & son sang même, pour exécuter les grandes vûes, dont le Pere Tachard eut l'honneur de venir il y a quelque temps rendre compte de sa part au Saint Siége.

Ceux qui ne croient rien de bien entrepris que ce qui a un succès heureux, ne porteront pas un jugement favorable d'un projet

qui n'a pas réussi : mais les esprits du caractère de celui de VOTRE SAINTETÉ *ont des règles pour juger des choses, plus sures que l'évènement.*

C'est la consolation des grands hommes, qui succombent sans lâcheté, & qui périssent sans imprudence dans la poursuite des grands desseins, de trouver des Juges éclairés, qui, comme VOTRE SAINTETÉ, *sçachent démêler ce qui arrive par des contretemps qu'on ne peut prévoir, d'avec ce qu'attire la mauvaise conduite. M. Constance me devra quelque chose d'avoir exposé la sienne aux yeux de* VOTRE SAINTETÉ. *La gloire de ce Mi-*

d'ennemis, que l'Héréſie lui a ſuſcités. Il a des Vaiſſeaux & des Troupes de reſte, pour porter chez les Idolâtres la vengeance des injures faites au nom Chrétien; & ſon zèle pour la Foi animant le nôtre, VOTRE SAINTETÉ *trouvera parmi nous de nouveaux ouvriers Apoſtoliques, pour porter l'Evangile de paix à ceux qui ne voudront point la guerre.*

Un Démon ennemi de l'Egliſe a banni de l'Europe cette paix, dans un temps, où de l'union d'un tel Pontife & d'un tel Prince on avoit ſujet d'eſpérer la converſion de tout l'Univers. VOTRE SAINTETÉ *ſeule la peut ramener*

quelque obligation de s'intéresser, m'a paru un ſujet tout propre à faire une Hiſtoire agréable, & pour ceux qui la regarderont du côté de la Religion, inſtructive & édifiante.

Je l'aurois pu donner plus complette, ſi j'avois eu la patience d'attendre des mémoires plus amples, qu'un habile homme m'envoie des Indes, & que je n'ai pas encore reçus. Ce qui m'empêche de différer, eſt l'expérience qui m'apprend, qu'en différant de contenter le public ſur ces ſortes de choſes, on lui en ôte la curioſité, & que pour les lui donner plus parfaites, on lui en fait perdre le

goût. Les livres, comme les fruits, ont leur ſaiſon, hors de laquelle, ſans ceſſer d'être beaux & utiles, ils ne ſont plus recherchés. Tandis qu'on parle d'une affaire, ou d'un événement dans le monde; que c'eſt la nouvelle du jour; qu'on s'en entretient dans les compagnies : tout livre qui en traite, quelque médiocre qu'il ſoit, eſt favorablement reçu. Cette première ardeur paſſée, le meilleur livre n'eſt plus lû; & l'Auteur a le chagrin de voir, que pour l'avoir voulu rendre plus digne d'être mis en lumière, il l'a enſeveli dans les ténébres.

Il eſt encore temps de donner

celui-ci. On n'a point vu de détail exact de la dernière révolution de Siam, qui fait la meilleure partie de cet ouvrage, & qui est un événement des plus dignes de la curiosité publique, qui soit arrivé de nos jours. On en trouvera dans le récit que j'en fais, les particularités soigneusement recueillies de diverses Relations très-fidelles. J'en ai lû de personnes si différentes, si hors de soupçon d'avoir écrit de concert; & je les ai trouvées, à fort peu près, si conformes les unes aux autres, que je n'ai pu douter qu'elles ne fussent vraies. S'il en a paru quelques-unes,

qui ne tinssent pas le même langage, on découvre aisément, en les lisant, l'intérêt qu'ont eu ceux qui les ont écrites, de ne parler pas comme les autres. Il y a quelque temps qu'un homme sage disoit de fort bon sens, après en avoir lû une de ce caractère, que contre l'intention de l'Auteur, c'étoit pour lui une confirmation de celles qui disoient le contraire.

Je me flate que dans celle-ci on trouvera tout le sens-froid qu'il faut avoir pour être cru. Comme je n'ai point d'autre dessein en écrivant cette Histoire, que de dire ce qui s'est passé, je n'épouse les intérêts

d'aucun de ceux qui ont été acteurs dans cette affaire, au préjudice des autres. Ainsi je loue toujours tellement ceux que je crois louables, que je ne blâme pas ceux-là mêmes que je ne puis m'empêcher de croire blâmables. Je raconte les faits qui ont diverses faces, simplement, & prenant toujours la précaution de laisser au Lecteur la liberté entière d'en juger selon ses vues, sans le prévenir par les miennes. J'ai même pris soin de les lui cacher autant qu'il m'a été possible, non-seulement par discrétion, pour ne pas fâcher ceux à qui elles ne sont pas favorables; mais par un principe

mérite d'être lui-même le ſujet d'un plus gros volume, pour d'autres actions que je n'aurai pas ſçues, ou qui n'auront pas de liaiſon avec celles que je raconte.

Je me ſuis peu étendu ſur ce que les Relations imprimées ont déja dit de M. Conſtance. Les deux Voyages du P. Tachard ont été lûs de tant de gens, qu'on n'ignore rien en France de ce qui regarde ce Miniſtre, depuis le temps qu'il a commencé à avoir commerce avec nous. C'eſt ce qui fait que je n'ai rien écrit de cette partie de ſa vie, que ce qu'il étoit néceſſaire d'en écrire, pour marquer au Lec-

teur la suite & le tissu de ses actions. J'ai pris tout ce que j'ai dit de sa naissance & du commencement de sa fortune, de ce qu'en a écrit le même Pere, qui étoit son ami, & qui assure avoir appris de sa propre bouche ce qu'il en raconte de plus singulier. J'ai tiré le récit que je fais de sa conversion, d'une lettre originale de celui-là même dont Dieu se servit pour le convertir, qui reçut son abjuration, & qu'il reconnut toujours depuis pour son pere spirituel, & son maître en la Foi. Ayant puisé en de telles sources ce que je dis dans cette Histoire, je crois qu'au défaut d'autres agré-

mens, qu'un plus habile homme lui auroit pu donner, elle aura au moins celui de dire exactement la vérité.

Si par hazard je m'en étois écarté, soit par la faute de mes guides, soit par la mienne ; je promets au Lecteur de le détromper, sans craindre la honte de me dédire, dès que je m'en serai apperçu, ou qu'on m'en aura averti. Je n'ai aucun sujet de me défier des mémoires que j'ai suivis ; & autant qu'on peut être assuré de ces sortes de choses, je le suis de leur fidélité. Excepté ce qui est contenu dans les dix ou douze premières pages de ce livre, touchant la jeu-

nesse, l'éducation, & l'avancement de M. Constance, dont il a néanmoins raconté lui-même ce qu'il y a de principal ; tout le reste est de gens qui ont été témoins oculaires de ce qu'ils ont écrit, & dont quelques-uns y ont eu beaucoup de part.

Je leur aurois au reste volontiers rendu l'honneur que mérite le soin qu'ils ont pris de nous instruire, si j'avois cru qu'ils ne l'eussent pas trouvé mauvais. Mais comme il y a des gens qui ne veulent pas être cités, & que quelques-uns de ceux dont je parle peuvent avoir des raisons particulières de ne le pas vouloir ; j'ai jugé à pro-

pos de ſupprimer leur nom, en mettant en œuvre les matières qu'ils m'ont fournies. J'en connois, qui pourront un jour mettre leurs Relations en lumière : je ſuis obligé d'avertir le public, que la lecture de celle-ci ne doit point ôter la curioſité de lire celles-là. Elles ſont pleines de mille circonſtances, que je n'ai pas jugées de ſaiſon, mais qui ſont fort bonnes à ſçavoir, & que ceux qui aiment ces ſortes de choſes liront toujours avec plaiſir.

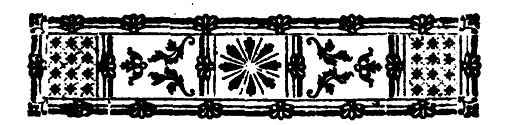
Siam eſt aujourd'hui ſi connu en France, que je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire, quand on parle des dignités & des

charges de ce Royaume, d'expliquer ce que l'on entend par les mots qui les expriment. On sçait ce que c'est que le Barcalon, un Oya, un Opra, un Talapoin; comme on sçait ce que c'est que le grand Vizir, un Bacha, un Aga, un Mufti.

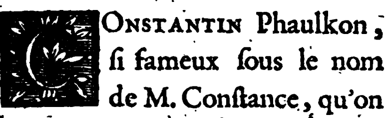
Depuis l'impression de cet ouvrage, on m'a fait appercevoir, que j'en avois retranché ce qui plairoit le plus au grand Pape à qui je le dédie, en supprimant le détail de ce que les Chrétiens ont souffert dans la persécution de Siam. Pour déférer à cet avis, j'ai fini ce Livre par une lettre, que j'avois écrite à un de mes amis unique-

ment ſur ce ſujet, peu de temps après l'arrivée des Vaiſſeaux. J'en ai ſeulement ôté ce que je diſois de M. & Madame Conſtance, pour ne pas dire deux fois la même choſe.

L'Imprimeur a fait peu de fautes; & c'eſt par celle d'un copiſte, qu'au lieu de S. Cry, on a nommé un brave Officier François Saint-Coy. Les noms propres ſont aſſez ſujets à ces ſortes d'altérations.



HISTOIRE
DE
M. CONSTANCE,
PREMIER MINISTRE
DU ROI DE SIAM,
ET
DE LA DERNIERE révolution de cet Etat.



CONSTANTIN Phaulkon, si fameux sous le nom de M. Constance, qu'on lui a donné par erreur, & qui s'est établi par l'usage, étoit vé-

nitien d'origine, mais né en Gréce, d'un mariage que contracta le fils d'un Gouverneur de Cephalonie avec une fille de cette isle, d'une bonne & ancienne famille. Ses parens furent peu heureux, ou peu habiles dans leurs affaires: ils les firent mal, & leur noblesse leur devint à charge par leur pauvreté.

A peine M. Constance avoit dix ans, qu'il s'apperçut de sa mauvaise fortune, & qu'il la sentit vivement. Il ne s'arrêta pas à la déplorer; mais, par un courage au-dessus de son âge, il prit dès-lors résolution de travailler à la rendre meilleure: & pour n'y point perdre de tems, il fit dessein de sortir de son païs, où il prévoïoit

bien que difficilement il trouveroit occasion de s'avancer. Comme le commerce attire à Cephalonie beaucoup de Négocians anglois, le jeune Constance se joignit à un Capitaine de cette nation, & passa avec lui en Angleterre. Il s'y fit connoître; mais il n'y fit que cela: & ne voïant pas même de jour à y faire beaucoup davantage, il s'embarqua pour aller aux Indes dans les vaisseaux de la Compagnie angloise, au service de laquelle il s'engagea.

Sa probité retarda son avancement. Il eut des occasions de s'enrichir, dont son équité naturelle ne put s'accommoder, parce qu'il ne les crut pas légitimes, &

riant, lui avoit ordonné de retourner d'où il étoit venu. Ces paroles, qu'il entendit, ou qu'il s'imagina entendre, lui roulerent long-tems dans l'esprit; & comme il s'étoit couché aux approches de la nuit, il la passa toute entiére à réfléchir sur ce qui lui venoit d'arriver.

Il continuoit sa rêverie le matin en se promenant sur le bord de la mer, lorsqu'il apperçut de loin un homme qui venoit à lui à grands pas. Il n'eut pas de peine à reconnoître que c'étoit un voïageur échappé d'un naufrage aussi-bien que lui: son visage pâle, & son vêtement encore tout dégouttant d'eau, en étoient des marques trop visibles, pour lui

permettre d'en douter. La ressemblance de leur aventure leur donna à tous deux de l'impatience de s'aborder & de se connoître. La différence des langues y devoit être un obstacle : mais aux premieres paroles de l'inconnu, M. Constance l'entendant parler siamois, lui répondit en la même langue ; ainsi ils eurent dans leur malheur la consolation d'en pouvoir parler, & ils y trouverent dans la suite l'un & l'autre quelque chose de plus.

L'inconnu étoit un Ambassadeur, que le Roi de Siam avoit envoïé en Perse, & qui en s'en retournant dans son païs, avoit fait naufrage au même lieu où avoit échoué M. Constance. Si M. Constance eût été de ceux

que les malheurs d'autrui conſolent, il avoit la conſolation de voir un homme plus malheureux que lui; car l'Ambaſſadeur n'avoit ſauvé que lui-même de tout ce qu'il avoit dans ſon vaiſſeau. Parmi les ſentimens de pitié qu'un état ſi triſte inſpira à M. Conſtance, il eut quelque joie de pouvoir, même dans ſon malheur, ſecourir un homme malheureux. Il ne lui laiſſa pas demander le plaiſir qu'il lui pouvoit faire: il lui offrit d'abord de le remener à Siam, & l'Ambaſſadeur aïant accepté ſon offre, des deux mille écus qui lui étoient reſtés il acheta une barque, des vivres, des habits, pour lui & pour ſon compagnon.

Leur navigation fut heureuse lors qu'ils n'eurent plus rien à perdre : ils arriverent à Siam sans mauvaise rencontre ; & ils eurent le plaisir d'y raconter leurs aventures, l'Ambassadeur à ses parens, & M. Constance à ses amis.

Le Siamois ne fut pas ingrat des secours qu'il avoit reçus du Grec. Il n'eut pas plutôt rendu compte de sa négociation au Barcalon, qu'il lui parla de son bienfaiteur, & lui raconta en détail les obligations qu'il lui avoit. Il en dit tant de bien, que ce Ministre, qui étoit lui-même un homme d'esprit, & qui aimoit les honnêtes gens, eut la curiosité de le connoître. Il ne l'eut

pas plutôt vû, qu'il en fut charmé, & qu'il prit résolution de s'en servir. Ensuite l'expérience qu'il fit de son habileté en plusieurs affaires, & la probité qu'il trouva en lui, le lui firent regarder comme un homme que le Roi devoit s'attacher.

Le feu Roi de Siam, de l'aveu de tous ceux qui ont voïagé dans les Indes, étoit un des plus éclairés Princes de l'Orient, qui se connoissoit le mieux en habiles gens, & qui en faisoit le plus de cas. Le bien que son premier Ministre, à qui il déferoit beaucoup, lui avoit dit de M. Constance, l'avoit favorablement prévenu pour lui : mais quelques occasions qu'il eut d'éprouver lui-

même ce qu'il valoit, & ce qu'il étoit capable de faire, augmenterent beaucoup l'estime qu'il en avoit déjà conçuë.

On dit que sa faveur commença par l'adresse qu'il eut à supplanter les Mores dans la commission, qui sembloit leur être affectée, de préparer les choses nécessaires pour rendre les ambassades magnifiques, de quoi le Roi se piquoit fort. Les sommes immenses, que ces Infidéles tiroient de l'épargne pour cette dépense, aïant un jour étonné ce Prince, M. Constance se chargea de la commission, & il y réüssit si bien, qu'à beaucoup moins de frais il fit les choses avec une toute autre magnificence. On ajoûte

que les Mores aïant préſenté un mémoire, par lequel ils prétendoient que le Roi leur étoit redevable d'une groſſe ſomme, pour des avances qu'ils avoient faites; M. Conſtance, qui examina leurs comptes, fit voir au Roi, que c'étoit eux au contraire qui lui étoient redevables de plus de ſoixante mille écus, & les en fit convenir eux-mêmes. Le Roi de Siam étoit de ceux qui épargnent pour dépenſer à propos : il ſut ſi bon gré à M. Conſtance de ſa judicieuſe œconomie, qu'il ſe ſervit depuis de lui dans les affaires les plus importantes.

Son crédit devint ſi grand, que les plus conſidérables Mandarins s'empreſſoient de lui faire leur cour. Sa proſpérité néanmoins

fut interrompuë par une violente maladie, qu'on croïoit le devoir emporter. On la cacha quelque tems au Roi, apparemment pour ne le pas affliger : mais il témoigna du chagrin de la discrétion qu'on avoit euë là-dessus, & donna à ses Médecins des ordres si précis pour travailler à la guérison du malade, qu'il fut bientôt hors de danger.

Il guérit de deux maladies en même tems. Il étoit né de parens catholiques : mais l'éducation qu'il avoit reçuë parmi les Anglois, auxquels il s'étoit donné à dix ans, l'avoit insensiblement engagé à suivre la Religion anglicane. Il y avoit vécu jusqu'alors, & le Capitaine de la Faiturie angloise, qui avoit apperçu en lui quelque penchant à retourner

à la foi de ſes peres, n'avoit rien omis pour le retenir dans l'erreur. Heureuſement pour l'en retirer, le pere Antoine Thomas, jéſuite flamand, paſſant par Siam pour aller dans les miſſions portugaiſes du Japon ou de la Chine, eut quelques converſations avec lui, dans leſquelles aïant adroitement fait tourner le diſcours ſur la controverſe, M. Conſtance y prit tant de plaiſir, qu'il invita lui-même le Pere à le venir voir plus ſouvent, afin qu'ils puſſent avoir enſemble de plus amples conférences. Les premieres qu'ils eurent, furent ſur la préſence réelle de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, de laquelle deux ou trois entretiens convainquirent aiſément un homme qui cherchoit de bonne

foi la vérité. Ils se disposoient à conférer sur l'intercession des Saints, sur les indulgences & le Purgatoire, lorsque M. Constance fut obligé de suivre le Roi à Louvo. Ce voïage n'interrompit point ses conférences avec le pere Thomas: comme ils le firent dans un même vaisseau, ils eurent tout le tems de disputer; & le Pere eut l'avantage, que le Gouverneur de Macao, qui se trouvoit alors à Siam, & que M. Constance menoit à Louvo, fut témoin de leurs entretiens.

Quelqu'occupé que fût M. Constance auprès du Roi & du premier Ministre, il ne laissa pas, quand il fut à la Cour, de ménager du tems pour traiter de re-

ligion, avec son Docteur. Ils parlerent du Pape, du chef de l'Eglise anglicane, & de l'origine de cette derniere puissance, dont le Pere lui fit voir si manifestement l'abus, qu'il en demeura persuadé.

Il en étoit là, quand il tomba malade; & il n'avoit pas si bien pris son parti, qu'il n'eût peut-être encore différé quelque tems à se déclarer, si la crainte de mourir hors de l'Eglise n'eût hâté sa détermination. S'étant donc enfin résolu, il fit venir le Pere pendant la nuit; & après lui avoir raconté l'occasion de sa chute dans l'hérésie, il lui exposa la situation présente de son cœur & de son esprit. Comme

rien ne pressoit encore, quoique le mal parût assez dangereux, on ne conclut rien ce jour-là : mais le lendemain, quoiqu'il y eût une diminution fort sensible, le malade déclara au Pere qu'il vouloit retourner à l'Eglise, le priant de lui vouloir servir de guide & de directeur dans cette grande action, & l'assûrant qu'il trouveroit en lui une docilité parfaite pour tout ce qu'il lui prescriroit.

Le péril étant diminué, le Pere ne se pressa pas de faire faire abjuration à son Pénitent. Il eut seulement soin de l'entretenir, durant le reste de sa maladie, dans la ferveur de ses bons desseins, & attendit, pour faire le

reste, qu'il fût entiérement guéri.

Le pere Thomas voulant procéder sûrement dans une affaire de cette importance, & rendre son ouvrage solide, engagea M. Constance à une espéce de retraite, durant laquelle il lui fit lire & méditer un peu à loisir les exercices de saint Ignace, expliqués par le pere Salazar dans un petit livre espagnol plein d'onction & de bonnes instructions. Il lui enseigna aussi durant tout ce tems-là à faire une confession générale, & lui fit promettre de se marier, & de prendre une femme catholique, dès qu'il auroit abjuré l'erreur; jugeant que c'étoit un point capital pour la solide conversion d'un

homme qui étoit dans les desordres ordinaires aux gens de son âge, lorsqu'ils ne sont pas pénétrés de la crainte des jugemens de Dieu, que la seule vraie foi peut donner.

Les choses étant ainsi disposées, M. Constance fit son abjuration le second jour de mai de l'année 1682, dans l'Eglise des Jésuites portugais établis à Siam au quartier de leur nation. Le Gouverneur de Macao y assista avec peu de personnes; car M. Constance ne jugea pas à propos de rendre si-tôt cette action publique, & c'est pour cela qu'elle se fit la nuit.

On ne peut dire la consolation qu'il sentit durant la cérémonie; en pensant qu'il étoit enfin re-

tourné au sein de l'Eglise après un si long égarement. La reconnoissance qu'il en conçut fut si vive, qu'il disoit aux assistans, en les embrassant ; que puisque Dieu lui avoit fait cette grace, qu'il avoit si peu méritée, il tâcheroit dorénavant de se rendre utile à la Religion dans le roïaume de Siam, & d'y procurer aux autres le même bonheur qu'il venoit d'y recevoir. Quelques jours après il fit sa communion, dans laquelle sa ferveur aïant encore pris un nouvel accroissement, il s'adressa au Pere, & lui dit ces propres mots : *Je proteste devant notre Seigneur Jesus-Christ, que je reconnois ici présent, que j'emploïerai dorénavant tous mes soins à répa-*

rer ce que j'ai passé de ma vie dans l'erreur, & à amplifier l'Eglise catholique. Je prie celui qui m'en inspire le desir de m'en donner la grace. Il me comble de tant de bénédictions, qu'à peine me reconnois-je moi-même par le changement extraordinaire qui se vient de faire en moi. Je ne veux plus vivre que pour son service, que pour me consacrer tout entier à sa gloire, & pour faire servir ce qu'il m'a donné d'autorité dans ce roïaume à l'execution de ses desseins.

Quelques jours après cette action il se maria à une jeune Japonoise, considérable par la noblesse de sa famille, & encore plus par le sang des Martyrs dont elle avoit l'honneur d'être issuë,

& dont elle imitoit si bien les vertus. Aussi a-t-il toûjours vécu depuis avec cette illustre compagne dans une concorde & dans une paix qui peut servir de modéle à ceux que le Sacrement a unis du plus étroit de tous les liens. Le Roi & tous les grands de la Cour lui en firent leurs conjouïssances, qu'ils accompagnerent de beaux présens; & les Catholiques en témoignerent d'autant plus de joie, que l'on avoit déjà appris son changement de Religion, qu'on ne put tenir plus long-tems secret. Les Hérétiques eurent beaucoup de chagrin, qu'un tel homme leur fût échappé: mais ils n'oserent le témoigner, & furent obligés par politique de faire paroître sur leur visage des sen-

timens qu'ils n'avoient pas dans le cœur.

Le cours des prosperités de M. Constance fut si prompt, que le Barcalon étant venu à mourir, le Roi voulut lui en donner la charge, qui est la premiere de l'Etat. Il s'en excusa prudemment, pour ne pas s'attirer, dans ce commencement de sa fortune, la jalousie des Mandarins : mais s'il n'accepta pas la charge, il en fit presque toutes les fonctions ; car tout ce qu'il y avoit d'affaires de consequence passoit par ses mains, & le Roi s'en reposoit si absolument sur lui, qu'il étoit devenu le canal de toutes les requêtes du peuple, & de toutes les graces du Prince.

S'il ſut ſe ſervir de ſa faveur en habile homme pour établir ſes affaires particulieres, il en uſa en homme fidéle pour la gloire de ſon maître, & pour le bien de l'Etat, mais encore plus en bon Chrétien pour l'avancement de la Religion. Juſques-là il n'avoit penſé qu'à bien conduire le commerce, qui occupe les Rois des Indes beaucoup plus que la politique & les affaires publiques. Il y avoit ſi bien réüſſi, qu'il avoit rendu le Roi de Siam un des plus riches Monarques de l'Aſie : mais il crut qu'après l'avoir enrichi, il devoit travailler à rendre ſon nom célébre, & à faire connoître aux nations étrangeres les grandes qualités de ce Prince ; & comme

sa principale vûe étoit toujours l'établissement de la Religion chrétienne à Siam, il résolut d'engager son maître à prendre des liaisons d'amitié avec les Rois d'Europe les plus capables de contribuer à ce dessein.

Le nom de notre grand Roi, la réputation de sa sagesse & de ses conquêtes, avoient été portés jusques dans cette extrémité du monde. M. Constance, qui en avoit encore de meilleures informations que les autres, crut ne pouvoir rien faire de mieux pour la gloire de son maître, que de lui acquerir l'amitié d'un Monarque si fameux; & comme il étoit très-instruit de ce qui se passoit en Europe, il jugea fort saine-

ment, que parmi les Princes chrétiens, il n'y avoit que celui-là qui fût d'humeur & en état de beaucoup entreprendre pour la Religion, sans intérêt.

Le Roi de Siam, à qui il communiqua les vues qu'il avoit là-dessus, les approuva, & entra dans ce dessein, non-seulement avec plaisir pour l'intérêt de sa propre gloire, mais encore, ce qui est admirable dans un Roi-païen, avec une espéce de zèle, que son Ministre lui avoit inspiré pour l'établissement de l'Evangile dans ses états. Cela fit croire à quelques-uns qu'il n'étoit pas éloigné du royaume de Dieu: mais l'expérience a fait voir en lui la vérité de ce terrible mot de saint

Paul, que ce royaume n'eſt pas donné *ni à celui qui court, ni à celui qui veut, mais à celui à qui Dieu fait miſéricorde.*

Les avances que fit ce Monarque pour rechercher l'alliance du Roi, donnèrent lieu à Sa Majeſté d'eſpérer, qu'en l'envoyant aſſurer de ſon amitié, elle pourroit non-ſeulement le rendre encore plus favorable au Chriſtianiſme, mais le porter même à ſe faire Chrétien; & ce fut pour cela qu'elle lui dépêcha M. le Chevalier de Chaumont, en qualité d'Ambaſſadeur, en l'année 1685.

Ce fut en cette occaſion que M. Conſtance, eſpérant plus que jamais de pouvoir, ſous la protection & avec le ſecours du plus

puissant Roi de la Chrétienté, introduire parmi les Siamois la Religion Chrétienne, dont toutes les autres nations avoient depuis long-temps le libre exercice dans le royaume de Siam, fit voir la vivacité de son zèle pour une si sainte entreprise. Les paroles qu'il porta à son maître, pour seconder celles que l'Ambassadeur de France lui portoit de la part du Roi pour l'engager à se faire instruire, en sont des témoignages d'autant plus incontestables, que dans le fond ce Prince infidéle n'ayant jamais donné aucune marque qu'il eût envie d'embrasser la Religion Chrétienne, c'étoit un pas délicat à son Ministre, que de se joindre ainsi à un Roi étranger

pour lui en faire l'ouverture : & M. Conſtance le voyoit aſſez. Le diſcours qu'il lui fit là-deſſus, & que l'on peut voir tout entier dans le premier voyage du P. Tachard, montre combien il ſe ménagea peu, & qu'il ſçavoit bien oublier qu'il étoit Miniſtre du Roi de Siam, quand il s'agiſſoit de montrer qu'il étoit Chrétien. La réponſe de ce Prince fit voir qu'il ne penſoit pas à ſe convertir ; mais elle fut aſſez modérée, pour ne pas ôter l'eſpérance de ſa converſion ; & comme d'ailleurs, quelque peu de penchant qu'il eût à embraſſer la foi, il témoignoit un grand deſir qu'elle s'établît dans ſes Etats, la jugeant bonne & avantageuſe à ſes peuples, M. Conſtance voulant profiter d'une

ſi favorable diſpoſition pour l'accompliſſement de ce grand ouvrage, prit pour le faire réuſſir toutes les meſures que pouvoit prendre dans les conjonctures préſentes un eſprit éclairé & prévoyant.

Il y avoit long-temps qu'il avoit penſé à faire venir à Siam des Jéſuites, qui, à l'exemple de ceux de la Chine, introduiſiſſent l'Evangile à la Cour par la ſcience des Mathématiques, particulièrement de l'Aſtronomie ; & comme il avoit appris, qu'au royaume de Maduré, quelques Miſſionnaires de cette Compagnie ayant eu le courage de ſe réduire à mener la vie auſtère des Bramines, qui ſont les Prêtres du pays,

avoient fait de grandes conversions, il résolut d'en mettre quelques-uns parmi les Talapoins de Siam, dont la vie paroît fort sainte à ces peuples, & guéres moins austère que celle des Bramines des Indes. Pour exécuter ces deux desseins, il avoit demandé au Général des Jésuites douze Missionnaires de son Ordre: mais ces douze Missionnaires ne venoient point, & il n'en apprenoit point de nouvelles.

Heureusement pour lui fournir une ressource à ce qui lui manquoit de ce côté-là, on avoit eu en France la même vûe, pour soûtenir les missions de la Chine, auxquelles le pere Ferdinand Verbieft, Président des Mathémati-

ques à Pekin, avoit invité par des lettres touchantes les Jésuites de toutes les nations. Un sage Ministre, qui étoit l'un des hommes du monde qui jugeoit le mieux de la solidité d'un projet, étoit entré dans celui-là, & avoit proposé au Roi d'envoyer à la Chine douze Jésuites de ses sujets en qualité de ses Mathématiciens, qui travailleroient à étendre le Christianisme en ce vaste & florissant Empire, en même temps qu'ils y feroient, pour la perfection des sciences, des observations utiles à toutes les nations du monde. Cependant comme plusieurs incidens avoient fait alors différer l'exécution de ce dessein, on se contenta de prendre l'occasion de l'ambassade de

M. le Chevalier de Chaumont, pour en faire passer six à Siam, d'où ensuite il leur seroit facile de continuer leur chemin à la Chine M. Constance ne les eut pas plutôt vus, qu'ayant appris le dessein de leur voyage, il résolut de tourner désormais ses sollicitations vers la France, pour en obtenir ce qu'il ne croyoit plus devoir attendre d'Italie. Pour les rendre plus efficaces, il engagea le Roi son maître à les appuyer auprès du Roi; & ce fut particulièrement pour cela, que le P. Tachard, l'un des six qu'avoit emmenés M. de Chaumont, & en qui M. Constance avoit pris dès-lors une confiance particulière, fut prié de retourner en Europe.

Pendant que le zèle éclairé de

M. Constance lui faisoit prendre ces moyens d'établir la Religion à Siam, sa politique non moins clairvoyante lui en faisoit prendre d'autres pour la gloire & pour la sûreté du Roi son maître. Ce sage Ministre n'ignoroit pas que le Prince ne pouvoit ainsi favoriser la Religion chrétienne, qu'il ne s'attirât & à sa famille deux sortes d'ennemis dangereux ; les Talapoins avec ceux des Siamois qui auroient du zèle pour leurs Pagodes, ou qui voudroient paroître en avoir ; & les Mahométans, qui s'efforçoient de lui faire embrasser l'Alcoran, qu'un Ambassadeur de Perse, actuellement à Siam, lui étoit venu apporter de la part du Sophi. Il voyoit bien

outre cela, qu'il étoit assez difficile que le Roi de Siam se servît des François, sans donner de la jalousie à d'autres nations européennes, qui environnent cet Etat, & qui pourroient s'en ressentir, quand elles en trouveroient occasion.

Pour obvier à tout cela, il fit un plan d'une étroite alliance entre le Roi & le Roi de Siam, dans lequel, outre l'avantage de la Religion, d'un & l'autre Monarque y trouvoit le sien, le Roi pour la sureté du commerce de ses sujets, le Roi de Siam pour celle de ses états, & plus encore pour la conservation de la Couronne dans sa famille.

Ce fut pour proposer ce plan au Roi, que M. Constance mé-

nagea l'ambaſſade des trois Mandarins, qui arriverent en France avec M. de Chaumont, en l'année 1686. L'approbation que Sa Majeſté donna au projet de ce Miniſtre, & ce qu'elle fit de ſon côté pour en moyenner l'exécution, marque combien elle l'eſtimoit ſolide. Le principal article du traité étoit, que le Roi envoyeroit au Roi de Siam des troupes françoiſes, non-ſeulement pour apprendre notre diſcipline aux ſiennes, mais pour être à ſa diſpoſition, ſelon le beſoin qu'il en auroit pour la ſureté de ſa perſonne, ou pour celle de ſon Etat: moyennant quoi le Roi de Siam donneroit aux François la garde de deux places, où

ils seroient commandés par leurs chefs sous l'autorité de ce Monarque.

Après que ce traité fut conclu, que les troupes furent assemblées, & les douze Missionnaires choisis, tout étant prêt pour le retour des Ambassadeurs du Roi de Siam, on fit le voyage de 1687, que le P. Tachard a donné au public avec la même abondance de remarques curieuses que le premier.

Dès la route on s'apperçut bien de ce qu'avoit prévu M. Constance, je veux dire, de la jalousie des autres nations contre les François à l'occasion de la nouvelle alliance. Le chagrin que les Hollandois en avoient conçu contre le Roi de Siam & son Ministre

paroiſſoit par mille faux bruits, qu'ils affectoient de répandre contr'eux.

Ce qu'on apprit, en arrivant au terme, de la deſobéiſſance de deux compagnies Portugaiſes, qui avoient refuſé de faire l'exercice ſous le Chevalier de Fourbin, & de la révolte des Mahométans, en furent de nouveaux témoignages, qui firent juger aux gens ſenſés, que M. Conſtance avoit agi en homme prudent & politique, quand il avoit appellé au ſervice de ſon Roi des troupes de la nation & de la Religion qu'il avoit préférées aux autres. Le châtiment exemplaire que ce Miniſtre fit de ces Portugais mutins montra ſon autorité, & la défaite des

Mahométans fit également admirer sa valeur & sa bonne conduite. Quoique cet événement ait été décrit dans les relations de l'année passée, je ne puis me dispenser de lui donner place dans une histoire, dont il fait une partie si considérable. Voici en peu de mots comme il se passa.

Les Mahométans s'étoient longtemps flatés de faire recevoir l'Alcoran au Roi de Siam, & à ses peuples. Ils perdirent cette espérance, quand ils virent ce Prince si étroitement allié avec les Chrétiens, & craignirent quelque chose de pis. La différence qu'on avoit faite de l'Ambassadeur de France & de celui de Perse dans

les honneurs de l'audience, où ce dernier avoit prétendu être traité comme le premier, avoit tellement augmenté cette appréhension dans ces Infidéles, qu'ils se résolurent de prévenir le malheur qui les menaçoit, par une conjuration contre le Roi. Les auteurs de ce mauvais dessein furent deux Princes de Champa, & un Prince de Macassard, tous trois refugiés à Siam, où le Roi leur donnoit un asile contre des ennemis puissans qu'ils avoient dans leur pays. Un capitaine Malaye les seconda par des prophéties, qu'il fit courir parmi les zélés de sa secte, dont il eut le crédit d'assembler en peu de temps un assez grand nombre pour exé-

cuter la conſpiration, ſi elle n'eût été découverte. Elle le fut par les Princes de Champa, qui ayant un troiſième frere au ſervice du Roi; & actuellement à Louvo, où ſe trouvoit alors la Cour, lui firent tomber en main une lettre d'avis; mais ſi mal-à-propos & d'une manière ſi bizarre, que ne ſachant ce que c'étoit, & ſoupçonnant néanmois quelque choſe, il la porta toute cachetée à M. Conſtance.

L'activité du Miniſtre le fit bientôt voir à Siam, après qu'il eut lu cette lettre, & pris les ordres du Roi ſon maître. Il trouva en arrivant que le Gouverneur, qui avoit auſſi été averti de la conſpiration par un des complices,

avoit pris de si bonnes précautions, que les conjurés, qui s'étoient déja assemblés, voyant leur trame découverte, s'étoient retirés chacun chez eux. M. Constance profita de leur consternation pour faire publier une amnistie en faveur de ceux qui avoueroient leur crime, & en demanderoient pardon. Tout le monde le fit, hormis le Prince de Macassar, & ceux de sa nation, qui ayant opiniâtrément refusé d'implorer la clémence du Roi, éprouvèrent enfin sa justice.

Les Macassars sont les plus braves & les plus déterminés soldats de l'Orient. Quand ils sont pressés, ils prennent un certain opium, qui leur cause une espéce d'yvres-

ſe, ou pour mieux dire, de fureur, qui leur ôte la vue du péril, & les fait combattre en deſeſpérés.

M. Conſtance prit ſes meſures pour attaquer prudemment des gens dont il attendoit tant de réſiſtance : mais il paya de ſa perſonne dans cette occaſion, avec toute la réſolution qu'on pouvoit attendre d'un vaillant homme ; car il pouſſa vivement cette troupe de furieux, toujours à la tête des plus hardis, & courant toujours du côté où le péril étoit plus grand, de ſorte que cinq ou ſix des ſiens furent tués près de ſa perſonne. Le Prince Macaſſar, qu'il cherchoit, l'ayant apperçu, s'avança vers lui, & ſe mit en

posture de le darder : mais le Ministre de son côté s'étant mis en état de parer le coup, le Prince, qui ne voulut rien perdre, lança son javelot contre un Capitaine anglois. Le Capitaine l'esquiva : mais le Prince ne fut pas si heureux à éviter un coup de mousquet, qui lui fut tiré par un François, & dont il mourut sur la place. Ce fut la fin de ce combat, où le Ministre remporta une victoire, qui rendit le Roi son maître plus absolu sur ses peuples, & plus redoutable à ses ennemis que jamais.

Tout Siam retentissoit encore des louanges que cette action de vigueur avoit attirées à M. Constance, quand nos vaisseaux y ar-

rivèrent. Meſſieurs de la Loubere & Ceberet, Envoyés extraordinaires du Roi pour l'exécution du traité, eurent avec la Cour de Siam des conteſtations ſur le cérémonial, qui les brouillèrent d'abord avec M. Conſtance, & causèrent dans la ſuite entre ces Miniſtres d'aſſez grandes aigreurs ſur d'autres ſujets. L'eſſentiel du ſervice n'en ſouffrit pas, M. Conſtance allant toujours à ſon but, qui étoit l'alliance des deux Rois pour l'établiſſement de la Religion : ainſi on donna aux troupes françoiſes la garde de Bancok, les deux poſtes du Royaume les plus ſûrs ; & les plus avantageux pour le commerce.

M. Conſtance étoit prévenu

d'une ſi haute eſtime & d'un ſi tendre reſpect pour notre grand Roi, & le Roi de Siam ſon maître étoit entré de telle manière dans ſes ſentimens là-deſſus, que ce Prince ne trouvant pas les François aſſez proches de ſa perſonne, réſolut de demander au Roi, outre les troupes déja débarquées, une compagnie de deux cens Gardes du corps: & comme il y avoit encore bien des choſes à concerter entre les deux Monarques pour l'établiſſement de la Religion, non-ſeulement à Siam, mais en beaucoup d'autres lieux où M. Conſtance la vouloit répandre, il fut réſolu que le P. Tachard retourneroit en France, accompagné de trois

Mandarins, pour présenter à Sa Majesté la lettre de leur Roi, & que de-là il iroit à Rome solliciter auprès du Pape des affaires importantes à la tranquillité & à l'augmentation de la Chrétienté des Indes. Le P. Tachard ayant reçu du Roi & de son Ministre les ordres & les instructions nécessaires, laissa ses confreres entre les mains de M. Constance, & partit de Siam, en compagnie des Envoyés extraordinaires du Roi, au commencement de l'année 1688. Il arriva heureusement à Brest au mois de Juillet de la même année.

Jamais négociation ne réussit plus à souhait que celle-là. Tout occupé qu'étoit le Roi à repousser

les armes de presque toute l'Europe, que le parti protestant venoit de liguer contre lui, pour lui ôter le moyen de maintenir un Roi catholique sur le thrône d'Angleterre, il ne laissa pas d'ordonner qu'on équipât des vaisseaux, pour porter au Roi de Siam la compagnie de Gardes qu'il demandoit. M. Constance avoit reçu mille marques d'estime, de considération, & d'approbation de la part de Sa Majesté, à qui ce Ministre avoit rendu un compte de sa conduite si exact, si raisonnable, & si sincére, que ce Prince clairvoyant étoit demeuré plus que jamais persuadé, & de son habileté, & de sa droiture. M. le Marquis de Seignelay

guelay avoit marqué par son empressement à contenter le Roi de Siam, par les avantages qu'il avoit procurés à son Ministre, par les bontés qu'il avoit témoignées au P. Tachard en particulier, combien il avoit cette affaire à cœur. Ce même Pere n'avoit pas été moins heureux à Rome, où entr'autres graces qu'il avoit demandées au Pape, il en avoit obtenu une considérable pour l'Eglise du Tonquin, dont M. Constance avoit pris soin de faire passer les députés en Europe, pour s'aller jetter eux-mêmes aux pieds du Pontife, & lui présenter leur requête.

Le Pere Tachard étoit revenu en France plein d'une sensible consolation, qui ne fut pas peu aug-

mentée par le baptême des trois Mandarins, qui avoient accompagné la lettre de leur Roi. Ils avoient été precedés par cinq autres moins âgés qu'eux, étudians à Paris, au College des Jesuites; & ceux-ci par deux jeunes Princes Macassars, fils de l'Auteur de la revolte dont nous venons de parler, que M. Constance avoit envoyés au Roi après la défaite de leur pere, & que Sa Majesté & Monseigneur avoient bien voulu tenir sur les fonts de baptême, avec Madame la Dauphine & Madame.

Ces heureux commencemens faisoient entreprendre avec joie à ce Missionnaire un troisiéme voyage aux Indes. Il étoit sur le point de se rembarquer avec de nouvelles

troupes que le Roi envoyoit au Roi de Siam, de nouveaux Missionnaires, de nouvelles assurances de l'amitié sincére de Sa Majesté pour ce Prince, & de sa protection pour son Ministre, lorsque le bruit d'une révolution arrivée subitement en ce Royaume, qui avoit couru quelques semaines auparavant, & qui n'avoit pas été cru, devint constant par la nouvelle qu'on en apporta de Hollande, qui nous apprit que deux vaisseaux François, ignorant l'état de l'Europe, étoient allés mouiller au Cap de Bonne-Espérance, qu'ils y avoient été pris, & amenés en Zélande avec plusieurs prisonniers, par les lettres & par les relations desquels voici ce que nous avons sçu.

Un Mandarin nommé Pitracha, de l'ordre de ceux qu'on appelle Opras, voyant que le Roi de Siam n'avoit qu'une fille, crût que sans grande difficulté il pouvoit usurper la couronne sur les deux freres de ce Prince, qui en étoient tous deux fort haïs. Pitracha étoit un faux dévot dans sa Religion, qui après s'être retiré parmi les Talapoins, s'étoit laissé rappeller à la Cour, où sous un extérieur modéré il couvroit une grande ambition.

Le prétexte de la Religion & de la liberté publique, qui est de si grand secours aux factieux, ne manqua pas à celui-ci. Il trouva des Talapoins zélés pour leurs Pagodes qui étoient menacées, & des Mandarins à qui l'établissement

des François à Siam donnoit de l'ombrage ; & comme il eſt fort populaire, il engagea dans ſa révolte autant de petit peuple qu'il put, & les choſes ſe tournèrent de ſorte qu'il y trouva grande facilité.

Comme M. Conſtance étoit un grand obſtacle à ſes deſſeins, ce fût la première victime qu'il réſolut de s'immoler. Ainſi il eut un ſoin particulier de pratiquer ſes ennemis ; parmi leſquels s'eſt fait remarquer Viſouta Sunton, ſi connu en France, pour y avoir été chef de l'ambaſſade de 1686. Bien des gens s'apperçurent à Paris, que ce Mandarin craignoit ce Miniſtre : & l'on a ſçu depuis qu'il le haïſſoit d'une haine héréditaire, que le dernier Barcalon ſon frere

avoit inſpirée à ſa famille. Monpit, favori & fils adoptif du Roi, fut attiré dans cette conſpiration par l'eſpérance qu'on lui donna de lui faire épouſer la Princeſſe, & de le mettre ſur le thrône.

Pendant que tout cela ſe tramoit, M. Conſtance n'ignoroit pas les mauvaiſes intentions de ſes ennemis; mais il ne les craignoit pas beaucoup, perſuadé que les François, nonobſtant leur petit nombre, étoient capables de tenir dans le devoir toute la nation Siamoiſe. Ainſi il marchoit ſon chemin, & prenoit des meſures pour aſſurer le ſuccès de ſes entrepriſes. Car d'un côté il donnoit ſes ordres pour faire fournir à M. du Bruant de quoi fortifier Merguy, & de l'autre il procuroit

à M. Volant tout ce qui étoit nécessaire pour mettre en défense Bancok. Il venoit de fonder un Collége aux Missionnaires François de la Propagande: il avoit fait passer à la Chine les Jésuites qui y étoient destinés; & en attendant qu'il en vînt d'autres pour d'autres Royaumes où il en vouloit envoyer, il faisoit bâtir les maisons de ceux qui devoient demeurer dans les villes de Siam & de Louvo. Le Roi avoit bien la bonté d'aller quelquefois visiter l'Eglise & l'Observatoire qu'il leur faisoit préparer; & de presser les ouvriers, dans l'impatience où il étoit de voir l'ouvrage bientôt achevé.

Durant ce temps-là ces Peres s'occupoient à apprivoiser les Talapoins, & à s'apprivoiser à eux,

à apprendre la Langue du pays, & à se disposer tout de bon aux fonctions Apostoliques, le Roi les favorisant toujours, & les entretenant souvent avec une familiarité que les Rois des Indes n'ont avec personne, sur tout avec les étrangers.

On passa dans ces occupations les mois de Janvier & de Février de l'année 1688, & tout paroissoit calme, lorsque le Roi, qui étoit infirme & usé, tomba dans une grande maladie. Ceux qui n'étoient attentifs qu'au mal du Prince ne découvrirent point qu'il eût causé aucune altération dans l'Etat : mais M. Constance, qui avoit l'œil à tout, s'apperçut vers le mois de Mars de quelque mouvement parmi les Grands, & ap-

prit bientôt que Pitracha se faisoit chef d'une faction. Le Gouverneur de Siam fut le premier qui l'avertit, que ce Mandarin, abusant des entrées qu'il avoit au Palais, s'étoit servi des sceaux, ou les avoit contrefaits, pour demander des armes & des poudres, sous prétexte, disoit-il, qu'il falloit pourvoir à la sureté de la personne du Roi. Le Gouverneur de Pipely ayant donné les mêmes avis, M. Constance jugea sagement, que pour couper chemin au mal, il falloit aller à la source, & prenant d'abord son parti, résolut de faire arrêter Pitracha, & de lui faire faire son procès.

Pour exécuter ce dessein, ce Ministre vit bien qu'il avoit besoin

du ſecours des armes Françoiſes ; & fit prier M. des Farges, qui étoit alors à Bancok, de vouloir venir juſqu'à Louvo, où il avoit à lui communiquer une affaire importante au ſervice des deux Rois. M. des Farges uſa d'une diligence qui marquoit un grand zèle, & alla le trouver ſans délai.

Quand il fut arrivé, M. Conſtance lui envoya deux perſonnes de confiance, qui lui apprirent les ſecrettes menées de Pitracha contre le Roi, la Religion Chrétienne & les François, & lui repréſentèrent l'importance de prévenir les conjurés, de diſſiper de bonne heure leur faction, de les étonner d'abord par un coup hardi, qui leur ôtant leur chef, troubleroit leurs conſeils, & décon-

certeroit leurs assemblées. M. des Farges reçut cette proposition avec applaudissement, & témoigna même de la joie, d'avoir trouvé cette occasion de signaler son zèle par une action si glorieuse. Après un préliminaire si heureux, ils n'eurent pas de peine à convenir M. Constance & lui de tout ce qu'il y avoit à faire pour l'exécution de leur dessein. Ils eurent une longue conférence, dans laquelle M. des Farges s'engagea de venir à Louvo avec une partie de sa garnison, & de seconder de tout son pouvoir la résolution du Ministre.

Ces mesures étant prises, il s'achemina à Bancok, où il ne fut pas plutôt arrivé, qu'ayant choisi quatre-vingt de ses soldats les plus résolus, & quelques-uns de

ſes meilleurs Officiers, il ſe mit en chemin pour la Cour. Mais malheureuſement pour M. Conſtance, le Général paſſant à Siam, trouva des gens qui le détournèrent de pourſuivre ſon entrepriſe, l'aſſurant que le Roi étoit mort, que le Miniſtre étoit perdu, & que Pitracha étoit le maître. Sur ces repréſentations, M. des Farges retourna dans ſa place, & fut tellement perſuadé qu'il y devoit demeurer, que tout ce qu'on lui pût dire depuis, pour l'engager à renouer l'affaire, fut inutile & ſans effet. Il en envoya faire excuſe à M. Conſtance, le priant de conſidérer que parmi les bruits qui couroient de la mort du Roi de Siam, il ne pouvoit prudemment tirer ſes troupes de ſa Place

pour les occuper ailleurs. Il lui fit offrir en même temps une retraite pour lui & pour ſa famille parmi les François de Bancok.

Dans l'extrémité où ſe trouvoit ce Miniſtre, qui voyoit la nue prête à crever, c'étoit l'unique parti qu'il avoit à prendre, s'il n'eût regardé que lui-même. Mais outre le bien de la Religion, qu'il crut devoir préférer au ſien propre, cette grande ame trouva de l'ingratitude à abandonner le Roi ſon maître à la diſcrétion de ſes ennemis, dans un état où il ne pouvoit plus s'en défendre, & regarda comme une tache à ſa gloire & à ſa réputation, de faire dire dans le monde, qu'il avoit fait donner des Places aux François, moins par un vrai zèle pour

la Religion, que par une prévoyance de bon politique, pour s'y préparer une retraite contre la fortune & les événemens. Ces considérations l'empêchèrent d'accepter l'offre de M. des Farges, & le déterminèrent à périr plutôt qu'à s'éloigner de la Cour.

Afin néanmoins de ne rien omettre de tout ce qu'il crut devoir contribuer à dissiper ou à adoucir l'orage, il s'avisa de proposer au Roi de se désigner un successeur. Cette proposition est toujours difficile & délicate à faire à un Roi, mais elle l'étoit beaucoup davantage à faire au Roi de Siam qu'à un autre. Il ne pouvoit choisir pour successeur qu'un de ses freres, & il en étoit mécontent, & les tenoit captifs dans ses Palais; sans

considération & sans crédit. Cette aversion même s'étoit encore augmentée depuis la maladie du Monarque, par les défiances que Pitracha avoit pris soin de lui donner de ces Princes, pour avoir occasion d'assembler des troupes; & de faire des provisions, sous prétexte de le défendre contre leurs mauvais desseins. De plus, en faisant cette proposition au Roi, il lui falloit découvrir la raison qui obligeoit à la lui faire, & c'étoit à quoi le Ministre ne trouvoit pas de sureté. Car il y avoit bien de la différence entre le Roi de Siam malade & lui-même en santé. Il n'étoit plus assez maître de ses troupes pour détruire les conjurés, ni de lui-même pour dissimuler la conjuration. M. Constance

le voyoit bien ; & la connoiſſance qu'il en avoit lui fit craindre, qu'en découvrant le mal, au lieu d'en détourner les effets, il ne fît que les avancer.

Quand il faut perſuader fortement ce qu'on n'oſe dire qu'à demi, on a beſoin d'une éloquence bien inſinuante & bien déliée. Telle fut celle de M. Conſtance dans l'occaſion dont nous parlons ; encore n'eut-elle pas tout ſon effet. *On ne peut*, *Sire*, dit-il au Roi, *cacher à votre Majeſté, que la longueur de ſa maladie commence à faire des factieux. Il ſe forme des cabales dans votre Cour, capables d'y cauſer de grands troubles. Tandis que vous avez été en ſanté, vos vûes, auxquelles rien n'échappe, ont tout découvert & tout pénétré;*

& votre puiſſance, ſous laquelle tous vos ennemis ont plié, a diſſipé ce que vous n'avez pu prévenir. Un Roi ne fait pas dans ſon lit ce qu'il fait ſur ſon thrône, ou à la tête de ſes troupes. Naturellement les courtiſans, attentifs à leurs intérêts, penſent qu'un Roi malade peut mourir, & dans cette vûe chacun s'attache à celui des prétendans à la Couronne, dont il eſpére le plus de faveur. C'eſt ce qui arrive maintenant, Sire, parmi les Grands de votre Cour. Je m'en apperçois, & je trouve le mal aſſez preſſant, pour hâter le remède. Je n'en vois qu'un, & je ſuis ſûr, que quand votre Majeſté y aura penſé, elle en jugera comme moi. Vos Courtiſans ſe diviſent; déterminez-les à s'attacher tous à un ſeul, que vous vous at-

tacherez à vous-même, en le nommant pour votre successeur. Comme il est de votre gloire que la Couronne ne sorte pas de votre famille, vous ne sçauriez choisir que l'un de vos deux freres: le choix ne vous en est pas aisé, mais enfin il est nécessaire; & vous ne sçauriez faire autrement, sans sacrifier à des ressentimens inutiles vos plus solides intérêts.

Quelque fort que fût ce discours, & avec quelque insinuation que l'eût prononcé M. Constance, il ne put obtenir du Roi que la moitié de ce qu'il prétendoit. Quoi qu'il pût dire de plus fort pour l'engager à faire un choix, jamais il n'en put venir à bout. Tout ce que ce Prince pût gagner sur soi, pour marquer quelque dé-

férence aux ſages conſeils de ſon Miniſtre, fut de déclarer ſa fille Reine, & ſon héritière après lui, lui laiſſant la liberté de choiſir pour mari celui de ſes oncles qu'elle jugeroit le plus digne d'elle & de la Couronne. M. Conſtance eut beau lui repréſenſer que cela ne ſuffiſoit pas; le Roi ne voulut rien faire de plus pour des freres qu'il haïſſoit; & il fallut en demeurer là.

Les demi-remédes augmentent ſouvent les maux, & jamais ils ne les guériſſent. Celui que le Roi de Siam avoit prétendu ſuffiſant pour fixer les humeurs inquiétes, qui commençoient à agiter le corps de l'Etat, n'avoit garde d'avoir d'effet; puiſque bien loin de réunir les Grands à la ſuite d'un ſeul

voir. Il le fit appeller ; & lui en fit des reproches. M. Constance lui répondit, que dans l'état où il étoit il avoit jugé à propos de lui épargner ce chagrin ; qu'il avoit cru inutile de lui apprendre une chose, à laquelle il n'auroit pu apporter d'autres remédes, que ceux qu'il avoit lui-même tentés en vain. Là-dessus il lui raconta ce qui s'étoit passé entre lui & le Général des troupes Françoises, & lui dit les raisons que cet Officier lui avoit apportées, pour se défendre de les amener à Louvo.

Le Roi fut surpris à ce discours, & commençoit déja à se plaindre : mais M. Constance l'interrompant, *Il n'est pas temps, Sire*, lui dit-il, *de se plaindre, ni même de parler ;*

il fa[illegible] au cont[illegible] [illegible]r se taire. Vou[illegible] [illegible]ez : profitez de leur a[illegible] faites arrêter Pitracha la premiere fois qu'il paroîtra dans la chambre de Votre Majesté. Ce coup hardi intimidera les factieux, & dissipera peut-être la faction. Aux maux pressans il faut des remedes décisifs. Mais que Votre Majesté se souvienne, que pour une grande entreprise il faut un grand secret; & qu'elle se fasse la violence de cacher ses ressentimens; jusqu'à ce qu'elle les puisse faire éclater sans péril, & d'une maniere digne d'Elle.

Le Monarque écouta M. Constance avec une grande attention, & approuva fort son dessein. Il lui promit en même temps l'exécution & le secret: mais n'ayant pas eu

la force de garder le secret, n'eut pas le temps d'en venir à l'exécution. La raison à la vérité réprima sa colère pour quelques momens ; mais la raison affoiblie par le mal ne tint pas long-temps contre l'humeur : il s'y laissa aller ; il se plaignit, & mêla trop souvent à ses plaintes le nom de Pitracha & de ses amis.

Quoique ce fût la nuit, Pitracha ne laissa pas d'en être averti ; & jugeant bien qu'il n'y avoit plus de temps à perdre, il usa de tant de diligence pour assembler ceux de son parti, que dès le lendemain matin, qui étoit le dix-huitième de Mai, il se rendit maître sans résistance & du palais & de la personne du Roi.

Ce fut là que M. Constance fit paroître

paroître son zèle sincère, & sa tendresse pour son Maître. On l'avoit averti de ce qui se passoit, & on lui avoit conseillé de se tenir chez lui, jusqu'à ce que les conjurés eussent jetté leur premier feu. Il rejetta ce conseil, comme indigne de son courage, & injurieux à sa fidélité.

Il avoit alors auprès de lui quelques François, deux Portugais, & seize Gardes Anglois, qu'il entretenoit. Ayant ramassé cette petite troupe, il entra dans sa Chapelle avec son Confesseur pour se disposer à mourir; d'où passant dans la chambre de sa femme, *Adieu, Madame*, lui dit-il, en lui tendant la main, *le Roi est prisonnier, je vais mourir à ses pieds*. Il sortit en disant ces mots,

& courant tout droit au palais, il se flatoit qu'avec le petit nombre d'Européens qui le suivoient, il se feroit jour au travers des Indiens qui voudroient l'arrêter, & pénétreroit jusqu'au Roi. Il en seroit venu à bout, si ceux qui le suivoient eussent été aussi déterminés que lui. Mais à peine étoit-il entré dans une des premières cours du palais, qu'il fut environné tout-à-coup d'une foule de soldats Siamois. Il se mettoit en devoir de s'en démêler, lorsqu'il s'apperçut, que hormis les François, tous ceux de sa suite l'avoient déja lâchement abandonné. La partie étoit trop inégale, pour pouvoir tenir bien long-temps. Il fallut se rendre à la force, & céder à la multitude. On le fit pri-

ſonnier lui & les François qui lui avoient tenu compagnie, & on les chargea tous de fers.

Pitracha s'étant aſſuré du Monarque & de ſon Miniſtre, ſe déclara Régent du Royaume ſous l'autorité du Roi captif, auquel il voulut conſerver cette ombre de la royauté, pour rendre ſon uſurpation moins odieuſe. Toute la Cour l'eut bientôt reconnu; & les Mandarins qu'on a vu en France en qualité d'Ambaſſadeurs, furent des plus prompts à lui rendre leurs hommages. Il ne prit que le nom de grand Mandarin; mais il commença à agir en Roi. Peu de gens dans le Royaume lui réſiſtèrent. Cependant le Gouverneur de la Capitale ne ſe rendit qu'à l'extrémité. Ils eurent une grande con-

testation touchant un des freres du Roi, qui étoit demeuré à Siam, & qu'on gardoit dans le palais. Pitracha, qui suivoit sa pointe, & qui alloit toujours à son but, crut qu'il étoit de sa politique d'avoir ce Prince en sa puissance, & plus encore de ne le pas laisser entre les mains d'un homme, qui paroissoit disposé à s'en servir contre lui. Dans cette vûe, il résolut de le faire transférer à Louvo, & il employa pour cela le nom & l'autorité du Roi. Les ordres qu'il envoya ne trouvèrent pas dans le Gouvernement de Siam la docilité qu'il desiroit : cet Officier, qui sçavoit bien que le Roi ne faisoit plus rien que ce qu'on le forçoit à faire, étant résolu de n'y point déférer. Pitracha sentit

vivement cette résistance du Gouverneur, mais il la dissimula en habile homme; & n'étant pas encore en état d'agir par tout à force ouverte, il mit heureusement l'artifice en œuvre. Comme on n'avoit point encore eu le temps de démêler ceux des Mandarins qui étoient sincèrement ses amis, d'avec ceux que la politique & la nécessité lui attachoient, il en aposta quelques-uns, qui feignant d'être mécontens de sa conduite, & du changement qu'il venoit de faire dans le gouvernement de l'état, sous prétexte de faire leur cour au frere de leur Roi, & de lui offrir leur service pour conserver la Couronne dans la Maison Royale, alloient au palais de Siam corrompre les Gardes de ce Prince. Ils y

réussirent si bien, que ces Gardes infidéles, trompant la vigilance du Gouverneur, enlevèrent eux-mêmes leur maître; & l'ayant conduit hors du palais par des chemins & des portes écartées, le livrèrent à une troupe de soldats, qui le transportèrent à Louvo.

Cette expédition, qui rendit Pitracha maître de toute la famille Royale, fit perdre cœur au peu de gens qui y étoient encore attachés. Le Gouverneur de Siam même crut devoir céder au torrent, & se soumettre à une Puissance, à laquelle il ne pouvoit résister. Tout plia sous l'autorité d'un usurpateur puissant & heureux; & la plûpart même baissèrent la tête avec plaisir sous ce nouveau joug: les Talapoins regardant Pitracha

comme le reſtaurateur de leur Religion, les Mandarins comme un homme fidéle à la patrie, qui la délivroit des étrangers, & le peuple comme l'auteur d'une nouveauté, qui lui plaît toujours.

Il n'y avoit plus que les François, qui paroiſſoient à Pitracha pouvoir faire obſtacle à ſa grandeur; tandis qu'ils conſerveroient au légitime Roi les deux plus conſidérables Places de l'Etat. Pour s'ôter cette épine du pied, avant que de tenter la force, il voulut encore employer la ruſe. Il manda aux Evêques du Séminaire des Miſſions étrangères de Siam de le venir trouver à Louvo, les aſſurant que le changement des affaires ne regardoit point les Chrétiens, & encore moins les François.

M. l'Abbé de Lyonne, nommé Evêque de Rosalie, y alla seul, M. l'Evêque de Metellopolis s'en étant excusé sur quelque indisposition.

Quand le Prélat fut arrivé à Louvo, le grand Mandarin lui signifia, qu'il le vouloit envoyer à Bancok, pour amener à la Cour M. des Farges, avec qui il vouloit, disoit-il, conférer de la part du Roi, d'une affaire de grande importance, ajoutant que ce Général ne pouvoit se dispenser de ce voyage, sans donner atteinte à l'union, qui étoit entre les deux Couronnes, & faire naître de fâcheux ombrages.

M. de Rosalie s'étant chargé de cette commission, trouva dans M. des Farges une docilité que les

amis de M. Constance n'y avoient pas trouvée, & l'engagea à venir à la Cour.

Les assurances que Pitracha avoit données à ce Prélat de ses bonnes intentions pour les François ne lui permirent pas de douter que le voyage ne dût être heureux : mais ceux de la nation qui étoient à Louvo avoient un grand préjugé qu'il ne le seroit pas, par la manière dont on avoit traité quelques uns de leurs Officiers, qui durant le premier tumulte que la révolution avoit excité, avoient tenté de se retirer à l'insçu de l'Usurpateur. Ces Officiers au nombre de six, dont le Chevalier des Farges étoit un, ne trouvant plus de sureté à la Cour, prirent résolution d'en sortir, & de se retirer à

Bancok. Ils montèrent à cheval, & s'armèrent, & feignant de s'aller promener, s'échappèrent aiſément d'un Garde, que Pitracha leur avoit donné pour les accompagner par-tout. Il eſt vrai que pour un, dont ils s'étoient défait, ils en trouvèrent depuis Louvo juſqu'à la rivière pluſieurs troupes d'eſpace en eſpace, mais qu'ils n'eurent pas de peine à forcer. Quand ils furent ſur le bord du fleuve, y ayant trouvé un balon plein de Talapoins, ils en chaſſèrent les Talapoins, & ſe ſaiſirent du balon. Mais comme ils n'attachèrent pas leurs rameurs, ils furent tout étonnés, qu'à la faveur de la nuit ils les virent tous diſparoître, & ſe ſauver à la nage chacun de ſon côté. Contraints

de conduire leur balon eux-mêmes, ils s'en trouvèrent en peu de temps si embarrassés & si fatigués, qu'ils résolurent de descendre à terre, & de continuer leur voyage à pied. La chose n'étoit pas sans difficulté : le peuple averti par les Talapoins auxquels on avoit ôté le balon, & par les rameurs fugitifs, s'attroupoit de toutes parts sur le rivage, & les suivoit avec de grands cris. Ils sautèrent sur le bord nonobstant cela, & gagnèrent les plaines de Siam, où pour comble de malheur ils s'égarèrent. La populace les suivoit toujours ; & quoiqu'elle n'osât les approcher, elle ne les perdoit point de vue, & ne laissoit pas de les inquiéter. Ils s'en seroient néanmoins démêlés, si la faim ne les eût contraints

d'y avoir recours pour avoir des vivres. Ils demandèrent à leur parler; & leur ayant été répondu, qu'on ne leur parleroit point tandis qu'ils seroient armés, ils furent obligés de quitter leurs armes. Alors cette lâche canaille, au-lieu de leur fournir des vivres, se jetta sur eux, les dépouilla, les mena garottés à Siam, d'où ils furent renvoyés à Louvo avec mille traitemens indignes. Une troupe de trois cens Mahométans, que Pitracha, averti de leur fuite, avoit envoyés après eux, & qu'ils rencontrèrent au retour, les traita si brutalement, qu'un nommé Brecy mourut sous les coups. Les autres furent mis en prison à leur arrivée à Louvo.

De cette persécution particulière

contre ces François fugitifs, insensiblement les Infidéles passèrent à une plus générale contre tous les Chrétiens de Siam, sur tout lors qu'on leur eut appris que M. des Farges étoit en chemin pour venir trouver Pitracha. Car depuis ce temps-là ce Tyran s'abandonnant aux défiances que donne le crime & l'ambition, crut qu'il pouvoit ne plus garder ni ménagement ni mesures avec ceux qu'il haïssoit, ou dont il croyoit être haï. Il avoit fait massacrer Monpit, deux jours après qu'il se fut rendu maître du palais, l'ayant fait épier lorsqu'il sortoit en cachette de la chambre du Roi, où il étoit allé chercher un asile, pour lequel Pitracha vouloit paroître avoir encore quelque respect. Sa haine contre les

Chrétiens avoit été quelque temps ſuſpendue par un reſte de conſidération qu'il avoit encore pour les François : mais il n'eut pas plutôt appris la déférence de leur Général aux ordres qu'il lui avoit envoyés ; que commençant à ne plus rien craindre, il commença à n'épargner perſonne.

Je laiſſe à des relations plus amples à décrire plus en détail les tourmens que l'on fit ſouffrir à tant de courageux Chrétiens de toutes Nations, de tout ſexe, de tout âge, de toutes conditions : je ne parlerai que de ceux dont on exerça la vertu de Mr. & de Madame Conſtance, qui ſont le ſujet de ce Livre, & qui ſont dignes d'être propoſés aux plus fervens & aux plus zélés, comme

des modéles accomplis d'une fermeté vraiment chrétienne dans l'adverſité & dans les ſupplices.

Comme la priſon de M. Conſtance étoit dans l'enceinte du palais, on ne ſçait pas tout le détail de ce qu'on lui fit endurer. Les uns diſent, que pour lui faire avoüer les crimes dont on l'accuſoit, on lui avoit brûlé la plante des pieds : d'autres, qu'on lui avoit ſerré les temples avec un cercle de fer : quelques-uns aſſurent, qu'on lui avoit laiſſé la tête de Monpit pendue au cou, pour marquer qu'il étoit complice de ſa trahiſon & de ſes crimes. Ce qui eſt ſûr, c'eſt qu'il fut gardé dans une priſon faite de pieux, chargé de trois peſantes chaînes, ayant manqué de toutes les choſes

les plus néceſſaires à la vie, juſqu'à ce que Madame Conſtance ayant découvert où il étoit, eût obtenu de les lui fournir.

Elle ne le put faire long-temps: car elle en manqua bientôt elle-même. L'Uſurpateur avoit d'abord paru reſpecter ſa vertu: elle en avoit même obtenu des graces: il lui avoit fait rendre ſon fils, que des ſoldats lui avoient caché, & s'étoit juſtifié auprès d'elle aſſez honnêtement de ce rapt. Ces égards ne furent pas de durée. Si la vertu de Madame Conſtance avoit adouci pour quelques momens la férocité Siamoiſe; ſes richeſſes, qu'on croyoit immenſes, l'irritèrent de telle ſorte, que rien ne put plus l'appaiſer.

Dès le trentiéme de Mai, on

lui vint demander les ſceaux des Charges de ſon mari : le lendemain on lui enleva ſes armes, ſes papiers, ſes habits : un autre jour on mit le ſcellé à ſes coffres, & on en prit toutes les clefs : on mit un Corps de garde devant ſon logis, & une ſentinelle à la porte de ſa chambre, comme pour la garder à vûe. Rien ne l'avoit altérée juſques-là : mais cette dernière inſulte la conſterna tellement, qu'elle ne put s'empêcher de s'en plaindre. *Hé quoi*, s'écria-t-elle en pleurant, *qu'ai-je donc fait, pour être traitée comme une criminelle ?* Auſſi fut-ce la ſeule plainte que l'adverſité tira de la bouche de cette courageuſe Chrétienne pendant tout le cours de ſes malheurs. Encore répara-t-elle

bientôt cette foiblesse, pardonnable à une femme de vingt-deux ans, & qui avoit jusques-là ignoré ce que c'étoit que la mauvaise fortune. Car deux Jésuites, qui se trouvèrent auprès d'elle en cette occasion, lui ayant représenté doucement, que les Chrétiens, qui ont leurs trésors au Ciel, & qui le regardent comme leur patrie, ne doivent pas s'affliger comme les Païens de la perte de leurs biens & de leur liberté : *Il est vrai*, leur répondit-elle en reprenant sa tranquillité, *j'ai tort, mes Peres : Dieu nous a tout donné, il nous ôte tout, son nom soit béni. Je ne lui demande plus rien dans la vie, que la délivrance de mon mari. Affermissez-moi dans ce sentiment ; & comme vous êtes les seuls de nos*

amis que notre diſgrace n'a point éloigné de nous, ne m'abandonnez pas, je vous prie, dans un temps où je prévois bien que l'avarice de nos ennemis va déſoler notre maiſon.

Les preſſentimens de Madame Conſtance ne ſe trouvèrent que trop vrais. A peine deux jours s'étoient écoulés depuis qu'on avoit mis le ſcellé, qu'un Mandarin, ſuivi de cent hommes, le vint lever de la part du nouveau Maître, & fit enlever tout ce qu'il trouva d'argent, de meubles, & de bijoux, dans tous les appartemens de ce riche palais. Madame Conſtance eut la fermeté de le conduire par tout elle-même, & de lui mettre entre les mains tout ce qu'il eut envie d'emporter.

Après quoi regardant les Peres, qui lui tenoient toujours compagnie, *Enfin*, leur dit-elle d'un air tranquille, *il ne nous reste plus que Dieu ; mais personne ne nous l'ôtera.*

Le Mandarin s'étant retiré avec sa proie & ses dépouilles, on croyoit qu'elle en étoit quitte, & qu'on ne demanderoit plus rien à qui on avoit tout ôté. Les deux Jésuites l'avoient laissée pour retourner à leur logis, personne ne s'imaginant qu'il y eût rien de nouveau à craindre pour une personne, à qui on avoit pris tout son bien, & qui n'ayant point fait de crime, sembloit à couvert de tout autre mal. On vit sur le soir qu'on s'étoit trompé. Vers les six heures, le même Mandarin, ac-

compagné de ſes ſatellites, vint lui demander ſes tréſors cachés. *Je n'ai rien de caché*, lui répondit-elle: *ſi vous en doutez, vous pouvez chercher; vous êtes le maître, & tout eſt ouvert.* Une réponſe ſi raiſonnable ſembla avoir irrité ce Barbare: *Je ne chercherai point*, lui repliqua-t-il; *mais ſans ſortir du lieu où je ſuis, je te ferai apporter ce que je te demande, ou je te ferai mourir ſous les coups.* En diſant ces mots, ce brutal fit ſigne à deux bourreaux, qui s'avancèrent avec des cordes pour la lier, & de groſſes cannes pour la battre. Cet appareil étonna d'abord cette pauvre femme, abandonnée à la fureur de cette bête féroce. Elle fit un grand cri, & ſe proſternant à ſes pieds, elle lui dit d'un air capable

d'amollir le cœur le plus dur : *Ayez pitié de moi.* Mais ce cruel homme lui répondant avec sa férocité ordinaire, qu'il n'en auroit aucune pitié, la fit prendre & attacher à la porte même de sa chambre, où il commença à la faire frapper sur les bras, sur les mains, & sur les doigts, d'une manière impitoyable. A ce spectacle, son ayeule, ses parentes, ses femmes, son fils, poussèrent des cris, dont tout autre que ce Barbare eût été touché. Cette famille désolée se jetta toute ensemble à ses genoux, & battant la terre du front, lui demanda miséricorde : mais ce fut inutilement. Il continua à la faire tourmenter depuis sept heures jusqu'à neuf; & n'en ayant pu rien tirer, il la fit enle-

ver elle & sa famille, à la réserve de son ayeule, qu'un grand âge & une grande maladie ne permirent pas de transporter.

On fut quelque temps sans sçavoir ce que Madame Constance étoit devenue : mais on le découvrit enfin. Quoiqu'on eût mis aussi des Gardes à la maison des Peres Jésuites, & qu'on fût fort animé contr'eux, néanmoins par une providence toute particulière d'enhaut pour la consolation des Chrétiens, on leur laissoit assez de liberté. Ils avoient divisé la ville entr'eux ; & chacun visitoit tous les jours le quartier qui lui étoit échu, consolant les uns, soulageant les autres, & leur distribuant autant d'aumônes que leur pauvreté le permettoit. Ce fut en

visitant son quartier, qu'un d'entr'eux fut assez heureux pour découvrir Madame Constance.

Ce Pere passoit devant les écuries du palais, lorsqu'une tante de cette Dame, qu'on y avoit renfermée avec elle, pria les Gardes de permettre qu'elle parlât à ce Religieux pour lui demander quelque argent, promettant qu'ils y auroient part. On apprit par là l'état humiliant où étoit cette illustre affligée, enfermée dans une écurie, où à demi morte des tourmens qu'on lui avoit fait endurer, elle étoit couchée sur un morceau de natte, ayant son fils à ses côtés.

Le Pere Supérieur des Jésuites n'en fut pas plutôt informé, qu'il l'alla visiter; & lui faire offre de tout

tout ce qui dépendoit de lui pour ſa conſolation & pour ſon ſoulagement. Il n'eut permiſſion de la voir qu'un moment, pendant lequel il admira la force & la vivacité de ſa foi. Car elle l'aſſura qu'elle étoit contente, qu'elle regardoit les biens qu'on lui avoit ôtés, comme un poids dont on l'avoit déchargée, & qu'elle auroit été plus tranquille dans l'écurie où elle étoit, qu'elle ne l'avoit jamais été dans ſon palais, ſi elle eût cru pouvoir eſpérer que le malheur de ſa famille ne paſſeroit pas ſa perſonne, & qu'on épargneroit ſon époux. Depuis cette entrevûe, le Pere lui envoya tous les jours de quoi vivre : & ce ne fut que par ce ſecours qu'elle ſubſiſta elle & ſa famille, à laquelle

elle le diſtribuoit avec ſi peu d'égard pour ſoi, qu'elle ne s'en réſervoit jamais qu'un peu de riz & de poiſſon ſec, ayant fait vœu de s'abſtenir de viande le reſte de ſes jours.

On en étoit à ce premier acte d'une tragédie ſi ſanglante, quand M. des Farges arriva. Tout ce qu'il apprit à ſon arrivée, lui fit comprendre que Pitracha avoit trompé les Evêques, & que la Religion & la Nation n'avoient rien à attendre de lui, que de funeſte & de violent. L'audience qu'il lui donna ſur le champ, le confirma dans cette penſée. Cet Uſurpateur y parut avec un appareil affecté, environné d'une multitude extraordinaire de Mandarins, aſſis ſur un carreau de velours, ayant qua-

tre sabres à ses côtés : & le Général ayant pris sa place, il lui parla avec une fierté, qu'un aussi brave homme ne put souffrir sans se faire une grande violence. Il lui dit qu'on faisoit à la Cour de grandes plaintes contre les François : qu'on l'avoit mandé pour sçavoir, premièrement, à quel dessein ils étoient venus dans le Royaume ? de plus, par quelle hardiesse ils avoient maltraité à Bancok des sujets du Roi de Siam ? enfin, pourquoi il avoit amené quelque temps auparavant jusqu'à la Capitale un Corps considérable de troupes; & si c'étoit par son ordre que les Officiers François, qui étoient à la Cour, avoient voulu s'enfuir ? Le Général s'en alloit répondre, & avoit commencé à

parler : mais Pitracha l'interrompant, lui dit qu'il n'étoit pas alors question de se justifier : que la première chose que le Roi vouloit de lui, étoit qu'il envoyât à Bancok un ordre à celui qui y commandoit pour en retirer la garnison, afin qu'elle vînt rendre compte de sa conduite aussi bien que lui ; ajoûtant que s'il se justifioit, le Roi le remetttoit dans la Place, ou l'enverroit faire la guerre aux Laos ses ennemis.

M. des Farges avoit prudemment pris ses précautions en sortant de Bancok, pour éviter qu'il fût rendu aux Siamois en son absence, même par ses ordres, si quelque violence eût pû l'obliger d'en donner. Car il avoit fait jurer M. de Vertesalle, qui y étoit

Lieutenant de Roi, que quelque ordre semblable qu'on lui apportât, il ne rendroit jamais la Place: & ce fut la réponse qu'il fit à la proposition du grand Mandarin; disant qu'en vain il y enverroit un ordre, auquel on ne déféreroit pas; qu'il falloit qu'il y allât lui-même; la discipline de France étant, qu'un Gouverneur hors de sa Place n'y soit point obéi en pareil cas.

Jusques-là Pitracha avoit conduit ses affaires sans qu'on eût rien à lui reprocher du côté de la prévoyance: mais la prudence abandonna le crime en cette occasion. Sa fortune l'aveugla tellement, qu'il crut que rien n'y pouvoit plus résister. Ainsi il laissa aller M. des Farges, se tenant d'autant

plus sûr de son retour, qu'ayant amené son fils aîné avec lui, on avoit à Louvo ses deux enfans, qu'on y retint comme en ôtage.

Après l'audience, on le mena dîner; mais il est aisé de juger qu'il ne fit pas un repas tranquille. Le Roi, qui avoit sçu sa venue, lui fit dire sous main, que ce n'étoit point par son ordre qu'on l'avoit mandé; mais que c'étoit un artifice de leur ennemi commun, & qu'il ne comprenoit pas comment il s'étoit lui-même venu livrer entre ses mains. D'autres lui ayant témoigné qu'ils étoient surpris aussi de cette démarche, il répondit qu'il avoit été mal informé de l'état des choses. En effet le Supérieur des Jésuites lui ayant repliqué que ses lettres le lui de-

voient avoir appris, il aſſura qu'il ne les avoit point reçues: & la perſonne qui s'en étoit chargée avoua d'aſſez bonne foi, qu'elle avoit cru les devoir déchirer en chemin, de peur que ſi elles étoient ſurpriſes, elles ne donnaſſent occaſion à quelque incident fâcheux.

Pour ſurcroît de chagrin, les trois Mandarins, venus en ambaſſade en France, vinrent propoſer à ce Général, d'écrire au Gouverneur de Merguy, pour en retirer ſa Garniſon, & la conduire à un certain lieu, qui lui étoit marqué par la Cour pour joindre celle de Bancok, & mener toutes ces troupes enſemble combattre les ennemis du Roi. M. des Farges ſe défendit aſſez long-temps d'écrire

cet ordre, & demanda, que si le Roi n'agréoit pas le service des François, on leur permît d'acheter des vaisseaux pour s'en retourner en leur pays. On éluda cette proposition par des complimens affectés : mais enfin il fallut écrire. Le Général apparemment crut le pouvoir faire sans rien risquer ; le Gouverneur de Merguy, qui étoit le brave M. du Bruant, étant trop habile homme, pour déférer à un ordre de cette nature, donné en pareilles circonstances : aussi n'eut-il aucun effet.

Jusques-là le grand Mandarin n'avoit osé faire mourir M. Constance, que le Général des François lui avoit envoyé demander, comme une personne qui étoit sous la protection du Roi son

maître : mais jugeant alors qu'il n'avoit plus rien à craindre, ni de lui, ni de ses amis, il prit la résolution de s'en défaire. Ce fut le cinquiéme de Juin, qui étoit la veille de la Pentecôte, qu'il commit cette exécution à l'Oya Soyatant son fils, après que sans autre forme de Justice il eut fait lire dans le palais la sentence de mort, portée par lui-même contre ce Ministre, qu'il accusoit d'avoir été d'intelligence avec Monpit. Cette sentence prononcée, on le fit monter sur un éléphant, & on le mena sous bonne garde dans la forêt de Thlée Poussonne, comme si le Tyran eût choisi l'horreur de cette solitude, pour y ensevelir dans l'oubli cette action injuste & barbare.

Ceux qui le conduisirent remarquèrent, que pendant tout le chemin il avoit paru tranquille; qu'il avoit employé ce temps en prières, prononçant souvent à haute voix les noms de Jesus & de Marie. Quand il fut arrivé au lieu du supplice, on lui fit mettre pied à terre, & on lui dit qu'il falloit mourir. La vûe de la mort ne l'étonna point: il la vit de près, comme il l'avoit vûe de loin, & avec la même intrépidité: il demanda seulement à Soyatan encore quelques momens pour achever sa prière; ce qu'il fit à genoux, d'un air si touchant, que ces Infidéles en furent attendris. Sa prière faite, il leva les mains au Ciel; & protestant de son innocence, assura qu'il mouroit volontiers;

avec le témoignage intérieur que lui rendoit sa conscience, de n'avoir rien fait dans son ministère, que pour la gloire du vrai Dieu, pour le service du Roi, & le bien de l'Etat; qu'il pardonnoit à ses ennemis, comme il prioit Dieu de lui pardonner. *Au reste, Seigneur*, ajouta-t-il en se tournant vers Soyatan, *quand je serois aussi coupable que mes ennemis le publient, ma femme & mon fils sont innocens; je vous les recommende tous deux: je ne vous demande pour eux ni biens, ni établissemens, mais la vie & la liberté.* En achevant ces derniers mots, il leva doucement les yeux au Ciel, & fit signe par son silence, qu'il étoit prêt à recevoir le coup. Alors un bourreau s'avança, & d'un revers de

quelquefois emporté : il aimoit la gloire jusqu'à l'ostentation : mais ces défauts étoient contrebalancés par tant de qualités éclatantes, & de si solides vertus, qu'on ne peut autrement les regarder, que comme des effets de la destinée de toutes les choses d'ici bas, de n'être jamais parfaites de tout point.

Il avoit une magnificence, qui auroit été excessive dans un particulier, mais qui lui étoit convenable dans le poste qu'il occupoit. Sa table, ses habits, ses meubles, ses maisons & ses domestiques, faisoient honneur au Maître qu'il servoit, & étoient presque des biens publics pour ceux qu'il aimoit, ou qui en avoient besoin. Car il étoit très-libéral; & je trouve dans un mémoire,

qu'un homme qui l'a fort connu m'a laissé, qu'en trois ans il lui avoit vu dépenser plus de cent mille écus en présens. Il étoit bon ami, & si généreux, que quoiqu'il n'eût pas tiré le secours qu'il espéroit des François de Bancok, il ne laissa pas de leur envoyer deux cens vaches pour munir la Place, qu'il prévoyoit bien devoir être assiégée, & de leur donner tous les avis nécessaires pour la bien défendre.

Il avoit l'esprit & le cœur véritablement chrétien; fréquentant les Sacremens, & s'y préparant toujours avec un extrême recueillement; prenant plaisir à orner les Eglises, & contribuant de tout ce qu'il pouvoit à la solemnité du Service Divin; entendant presque

tous les jours la Messe, & souvent la parole de Dieu; faisant faire chez lui régulièrement la prière le matin & le soir; nourrissant dans sa maison plus de quatre cens pauvres; donnant à toutes les Communautés Régulières, à diverses Missions, & en particulier, une grosse somme tous les ans au Séminaire de Siam, auquel il avoit fondé un Collége qu'on avoit nommé de son nom.

Sa ferveur avoit redoublé quelque temps avant sa mort. Il employoit le matin & le soir une heure à prier & à lire. Il ne manquoit jamais à entendre la Messe, & pour y assister, il faisoit quelquefois une lieue pendant la plus grande chaleur du jour. Dès qu'il fut arrêté au palais, comme s'il

eût perdu tout d'un coup le souvenir de toutes les choses du monde, il ne demanda que des livres & un Jésuite. Le Jésuite lui fut refusé : mais on lui accorda les livres. Il est à croire que le bon usage qu'il en fit, ne contribua pas peu à lui procurer la sainte & précieuse mort, qui couronna une vie si chrétienne.

On ne peut dire la douleur de Madame Constance à cette nouvelle. On lui avoit donné une question, qui lui avoit brisé le corps ; & elle ne se pouvoit soutenir. La mort de son époux lui fit oublier les plaies de son corps, pour ne sentir que celle que faisoit à son cœur cette dure séparation. *Quoi il est mort !* s'écria-t-elle toute transportée, & hors

d'elle-même, *pourquoi est-il mort, & qu'avoit-il fait pour être traité en criminel ?* Un Mandarin, parent de Pitracha, & l'un des plus grands Seigneurs du Royaume, se trouvant par hazard auprès d'elle quand elle prononça ces mots, lui parla à l'oreille, & lui dit que le crime de son mari étoit sa faveur & son esprit. Les Jésuites n'omirent rien pour la consoler, quoiqu'ils eussent bien de la peine à se consoler eux-mêmes : la perte leur étant commune avec elle ; puisque le même coup, qui lui avoit ôté un bon mari, leur avoit ôté le meilleur de leurs amis, & le plus zélé de leurs Protecteurs.

La Roi & ses Freres suivirent le sort du Ministre. Quelques-uns disent que le Roi fut empoisonné ;

d'autres, qu'il mourut de ſa maladie, & du chagrin de ſa captivité. Quoi qu'il en ſoit; le grand Mandarin le voyant près de la mort, ou la lui voulant avancer, crut que celle de ſes Freres devoit précéder la ſienne, pour ſe rendre la Couronne plus inconteſtable. Ainſi il les fit tous deux aſſommer avec des bâtons de Sandal, qui eſt un bois précieux, après les avoir fait enfermer dans des ſacs de velours, ſelon l'uſage de ces peuples, qui croient ce genre de mort honorable, & qui ne l'accordent qu'aux Princes du ſang.

Le Roi mourut peu de jours après. Ce fut une grande perte pour le Royaume. C'étoit un Prince de bon eſprit, de bon naturel, de bonnes mœurs. Aucun de ſes pré-

déceſſeurs n'avoit eu de meilleures vûes pour la grandeur de cet Etat; & au défaut même des ſiennes, il prenoit aiſément celles des autres, quand ils les croyoit habiles & affectionnés. Il aimoit la gloire, & n'omettoit rien pour s'acquerir de la réputation, ſur tout chez les Princes étrangers, auxquels il envoyoit de fréquentes ambaſſades, qu'il accompagnoit toujours de préſens dignes d'un Roi riche & magnifique. Il eſtimoit les gens de mérite, & les voyoit volontiers dans ſa Cour. Il avoit le même goût pour les beaux arts; & s'il ne fût point mort ſitôt, il avoit pris toutes les meſures néceſſaires pour les faire paſſer de Paris à Siam. Il gardoit avec ſes ſujets l'incommode gravité des

Rois des Indes, les tenant toujours prosternés devant lui, & ne leur parlant guéres que pour leur commander: mais les respects que lui rendoient ses sujets, & la soumission qu'ils avoient pour ses ordres, ne l'éblouissoient pas, & ne l'empêchoient pas de sentir le foible de son Etat. L'appui qu'il chercha dans l'alliance du Roi, fut un effet de cette connoissance. Avec toutes ses richesses il sçavoit bien, qu'un peuple mou & sans discipline étoit un mauvais boulevart à un Royaume, menacé par des ennemis redoutables, s'ils n'étoient retenus par quelque puissance amie capable de les intimider. Celle de France lui parut telle: & en effet, si sa santé lui eût permis d'attendre encore un

voyage des vaisseaux du Roi, il étoit en état de ne craindre ni les factions de ses courtisans, ni les invasions des étrangers. Il étoit libéral & bien-faisant, allié fidéle, & bon ami. Il avoit conçu pour le Roi une estime & une tendresse, que sa maladie & son malheur ne diminuérent point. Il l'appelloit quelquefois simplement, & sans y rien ajoûter, *le grand Roi*. Son amitié pour le Monarque s'étendoit sur toute la nation. Il sentit tout le mal qu'on fit aux François dans le trouble de la révolution; & leur fit même donner des avis utiles pour leur sureté. Il aima M. Constance jusqu'à la mort; & pour avoir été malheureux, il ne l'en estima pas moins. Quand il apprit qu'on l'avoit fait mourir, il fit

témoigner à sa veuve la part qu'il prenoit à sa douleur, marquant en effet par les louanges qu'il donna à ce fidéle Ministre, qu'il en regrettoit beaucoup la perte. Depuis qu'il eut pris en affection les Jésuites que le Roi lui avoit envoyés, il eut pour eux des bontés & des soins qui ne finirent qu'avec sa vie. Trois ou quatre jours avant qu'il mourût, ayant oui dire que ces Peres étoient en danger de tomber dans la nécessité, à cause des aumônes qu'ils avoient faites aux Chrétiens durant la persécution, il fit demander à Pitracha quelque argent pour en disposer; & l'ayant reçu, il l'envoya aux Peres, disant qu'il n'étoit pas juste, que des gens qui lui avoient été recommandés si particuliérement par *le grand Roi*

manquassent des choses nécessaires. Sa vie au reste étoit réglée, éloignée de l'oisiveté & de la mollesse des Rois des Indes. J'en ai un journal entre les mains, où l'on ne voit que des occupations louables, & des plaisirs honnêtes. Enfin ce Prince méritoit d'être plus heureux dans les projets qu'il avoit faits, pour affermir l'état florissant où il avoit mis les affaires de son Royaume. Peut-être que son malheur a été un effet de la colère d'en haut; & que Dieu a puni par-là sa rebellion à la lumière, & son indifférence pour son salut.

Il laissa par sa mort Pitracha maître de sa Couronne & de ses trésors. Le mariage que cet Usurpateur contracta, si nous en croyons quelques lettres, avec la Princesse

Reine unique héritière du feu Roi, l'affermit encore ſur le thrône; & perſonne ne ſe trouvant en état de le lui diſputer, il en demeura poſſeſſeur paiſible.

Pour ne laiſſer rien en arrière qui pût troubler ſa proſpérité, le nouveau Monarque crut qu'il devoit chaſſer les François du Royaume. La choſe ne lui parut pas difficile, depuis qu'il crut s'être aſſuré qu'ils quitteroient Bancok & Merguy, & viendroient avec leur Général recevoir ſa loi à Louvo. Le temps lui apprit qu'il s'étoit trompé. Dès que le Général fut rentré dans ſa Place, il aſſembla ſes Officiers; & ils furent tous d'avis qu'il n'en ſortît plus. Le mauvais traitement qu'on avoit fait aux ſix François qui s'étoient voulu ſauver,

ſervit de prétexte au Général, pour s'excuſer d'aller à la Cour, & d'y mener ſa Garniſon ; diſant que cet exemple l'avoit fait réſoudre à ne point ſortir de ſes Forts, & à s'y défendre juſqu'à la mort, ſi on l'y venoit attaquer.

Il y avoit heureuſement dans Bancok des vivres & des munitions de guerre autant qu'il en falloit pour ſoutenir un ſiége. Outre ce que M. Conſtance y en avoit fait conduire, les Officiers, qui avoient bien prévu que les diſcordes domeſtiques des Siamois ſe tourneroient en guerre contre les étrangers, s'étoient fournis de tout ce qu'ils avoient pu. Pendant le voyage de M. des Farges, ils avoient diſpoſé toutes choſes à bien recevoir les ennemis ; & il

trouva à ſon retour leurs batteries toutes dreſſées.

Auſſi fut-ce le même jour que cette guerre commença, à l'occaſion d'un bâtiment Chinois, qui étoit à l'ancre au-deſſus de la Place, & qui voulut paſſer devant, ſans la ſaluer. Les Siamois qui le commandoient, car il étoit à leur ſervice, avoient voulu profiter du trouble où ils croyoient alors les François, pour leur faire cette eſpéce d'inſulte. Mais on s'apperçut de leur deſſein, & on réſolut de s'y oppoſer. Pour agir dans l'ordre, les ſentinelles les avertirent de venir ſaluer: ils refusèrent de le faire: on délibera trop longtemps ſi on feroit tirer ſur eux; M. des Farges ne voulant pas qu'on pût dire qu'il avoit commencé la

guerre. On lui représenta que les Siamois l'avoient suffisamment déclarée par tout ce qui s'étoit passé à Louvo, & qu'il étoit bon même de commencer de bonne heure à faire des représailles sur eux, pour tirer plus aisément de leurs mains ceux qui y étoient demeurés. Sur cette remontrance on tira, mais trop tard pour endommager le vaisseau, qui suivant le cours de la rivière, s'étoit déja fort éloigné. Le bruit du canon néanmoins fit tant de peur à ceux qui étoient dedans, qu'ils se jettèrent tous à l'eau, & laissèrent aller leur bâtiment échouer sur le rivage à demi-lieue du Fort.

Ce signal donné pour la guerre, on fit la revûe de la Garnison, qui se trouva de deux cens cin-

quante François, & d'environ quarante Siamois; qu'on garda pour les gros ouvrages. Ensuite prévoyant qu'on auroit peine à conserver deux Forts qu'on avoit fait, on en démolit un à l'Occident, pour en conserver un autre à l'opposite. C'étoit un conseil que M. Constance avoit donné diverses fois, dont on vit bien la conséquence; mais on la vit un peu trop tard: car on n'eut pas assez de temps pour faire jouer la mine, & retirer tout le canon: on éboula seulement les parapets, on retira vingt-deux piéces d'artillerie appartenantes au Roi de Siam, & on en encloua douze: mais comme on fit tout cela à la hâte, on ne le put si bien faire, que les Siamois n'en tirassent encore beaucoup d'a-

vantage. On s'apperçut bientôt qu'ils travailloient à réparer le Fort, & à desencloüer le canon: ainsi l'on fut obligé, pour achever ce qu'on n'avoit fait qu'à demi, de les aller attaquer avant qu'ils s'y fussent logés. Le Capitaine d'Acieu fut commandé pour faire cette expédition, avec la Dorbelaye Lieutenant, du Hardil Enseigne, & vingt-deux soldats. Ces braves gens firent tout ce qu'on pouvoit attendre de leur courage & de leur vigueur: mais s'étant mis dans deux chaloupes, qui n'arrivèrent pas en même tems au Fort, & ayant été obligés, à cause de la marée, de se jetter, en abordant, dans la vase jusqu'à la ceinture, ils ne purent forcer le grand nombre d'ennemis qu'ils trouvèrent à

combattre, & furent obligés de se retirer avec perte de trois ou quatre hommes. D'Acieu y reçut un coup de pique à la jambe, & la Dorbelaye y fut blessé au poignet, d'un boulet de fer jetté d'en haut. Ainsi les Siamois conservèrent leur Fort, qu'on ne put attaquer pendant le reste du siége autrement qu'à coups de canon; la Garnison n'étant pas assez nombreuse, pour exposer autant de monde qu'il en eût fallu pour le prendre autrement.

Pendant ces premières hostilités, Pitracha obligea les deux enfans de M. des Farges à lui écrire, pour signifier de sa part, qu'il les alloit faire mourir, s'il ne se rendoit incessamment à Louvo avec sa Garnison. Le Général répondit

en brave homme, qu'il étoit sensible au malheur de ses enfans, autant qu'ils pouvoient l'imaginer, & que s'il n'eût fallu que sa vie pour sauver la leur, il l'auroit sacrifiée sans peine; mais que ne le pouvant faire sans manquer à son devoir, il les exhortoit à suivre son exemple, & à regarder comme un grand honneur de pouvoir souffrir quelque chose pour la cause de Dieu, & le service du Roi: qu'au reste ils devoient s'assurer que leur mort seroit bien vengée, & qu'on ne répandroit pas impunément leur sang. Cette réponse donna de la crainte ou de l'admiration à Pitracha: loin de l'irriter contre les enfans du Général, elle l'adoucit, & le porta à les lui renvoyer tous deux.

Cet expédient ayant manqué, l'Usurpateur envoya chercher M. de Metellopolis, & le chargea d'aller sommer le Général de sa parole, le menaçant, que si par le crédit que lui donnoit son caractère, il ne l'engageoit à sortir de Bancok, il feroit exposer à la bouche du canon tous les Missionnaires du Royaume. Le Prélat ayant reçu ces ordres, & ne voyant point d'autre parti à prendre, que celui d'obéir, & de les porter, se met en chemin, & arrive devant la Place le deuxiéme de Juin. Comme il y arriva dans le temps que les François battoient le Fort des ennemis avec le plus de violence, les Siamois le traitèrent mal, & le voulurent obliger d'abord à se montrer aux siens du côté que le

canon faisoit le plus de fracas. Il leur représenta que le bruit empêcheroit qu'il ne fût entendu, & obtint terme jusqu'au lendemain, qu'ayant trouvé un intervalle favorable pour se faire entendre, il fit cesser les canonnades, & lia une espéce de négociation, où l'on commença à parler de paix.

Comme les Siamois néanmois voulurent se servir de cette occasion, pour réparer le dommage que le canon avoit fait à leur Fort, quoiqu'ils n'y travaillassent que la nuit, on s'en apperçut, & on tira sur eux. Ils avoient desencloué leur canon, & ils s'en servirent d'une manière, à laquelle on ne s'attendoit pas. Ils tirèrent aussi quelques bombes, qui ne firent

pourtant pas grand mal. On se lassa de part & d'autre, & on reprit les négociations : mais ces négociations furent interrompues par de fréquens actes d'hostilité. Le détail en seroit ennuyeux. Je ne puis cependant passer sous silence l'action déterminée d'un de nos François, qui les rendit extrêmement redoutables dans tout le Royaume de Siam.

Un Capitaine, nommé Saint-Coy, descendoit la rivière avec une petite barque, dont tout l'équipage, composé d'Indiens, étoit yvre, & dormoit sur le pont. Il n'avoit que deux personnes en état de combattre, s'il étoit attaqué, comme il le fut en effet. Car les Siamois s'étant apperçus du désordre de ses matelots, vinrent sur lui, &

après avoir balancé quelque temps, ſe mirent en devoir de venir à l'abordage. Leur contenance fit peur à un de ceux qui devoit défendre la barque. Il ſe déroba, ſe mit à la nage, & alla parler aux ennemis, qui le prirent, & le mirent aux fers, & qui enſuite profitant de la terreur où ils s'imaginoient que cette aventure avoit jetté Saint-Coy, montèrent en foule dans la barque. Dès que Saint-Coy s'étoit apperçu de leur deſſein, voyant bien qu'il ne réſiſteroit pas, & ne voulant pas tomber entre les mains des Barbares, il avoit diſpoſé ſur ſon pont avec ſon ſoldat, nommé la Pierre, auſſi déterminé que lui, une partie de ſes poudres, ſes grenades, & ſes mouſquets chargés; & ayant laiſſé monter dans ſa bar-

que un grand nombre de ces Infidéles, de la porte de ſa chambre il mit le feu aux poudres, qui les firent tous ſauter en l'air, ou tués, ou bleſſés, ou fort étourdis. Ni lui ni ſon ſoldat n'eurent point de mal : mais la barque ſouffrit beaucoup, & ne pouvant plus être gouvernée, elle erra quelque temps, & échoua. Les Siamois croyant alors que toutes les poudres étoient uſées, revinrent ſans crainte, & montèrent en plus grande foule qu'auparavant. Ils croyoient être en ſûreté, & pouvoir piller à leur aiſe, lorſque Saint-Coy mettant le feu à des barrils qu'il avoit réſervés, fit jouer une ſeconde fougade, qui fit périr pluſieurs des ennemis; mais il y périt lui-même, n'ayant pu à temps ſe jetter à l'eau.

Son ſoldat le fit, & aborda le ſabre à la main ſur le rivage, où accablé par la multitude de ces Barbares, qui fondirent ſur lui, après en avoir tué cinq, il tomba parmi eux percé de coups.

On ne peut dire combien cette action acquit de gloire à nos François. Pitracha dit que c'étoit dommage que de ſi braves gens s'obſtinaſſent à périr, & l'écrivit même à Bancok; ajoutant qu'après tout, malgré toute leur bravoure, il n'avoit qu'à ſe tenir en repos, & à empêcher qu'il ne leur vînt des vivres, pour les faire mourir de faim, de fatigues, & de maladies. On lui répondit courageuſement, que quand on n'auroit plus dequoi vivre, on iroit chercher la mort parmi les Siamois; mais qu'en la

cherchant, on la porteroit à beaucoup d'autres.

Nonobſtant ces actions, & ces diſcours, qui marquent une guerre aſſez vive & aſſez animée, on renouoit toujours les négociations de paix. Le Mandarin chef de l'ambaſſade de France en 1686, que Pitracha avoit fait Barcalon en montant ſur le thrône, étoit venu à Bancok, demeurer dans le Fort des Siamois, pour traiter plus commodément, & éviter les trop grandes longueurs. On étoit parvenu juſqu'à convenir, que le Roi de Siam fourniroit des vaiſſeaux aux François, pour ſe retirer à Pontichery ſur la côte de Coromandel, où la Compagnie des Indes a un comptoir; lorſque la mauvaiſe foi des Siamois re-

nouvella la mesintelligence, & retarda l'exécution du traité. Car au-lieu de fournir des vaisseaux aux troupes Françoises comme ils l'avoient promis, ils ne leur présentèrent que de mauvaises barques, capables de les faire périr. Le Général voulut acheter un bâtiment Anglois, qui étoit sûr; mais on le voulut vendre si cher, qu'on perdit l'envie de l'acheter.

Ce fut dans cette conjoncture, qu'arrivèrent dans la rivière, sur la fin de Juillet & au commencement d'Août, deux vaisseaux du feu Roi de Siam, commandés par deux Capitaines François, Sainte-Marie, & Suart. Il n'en falloit pas davantage pour mettre bientôt à la raison toute la nation Siamoise, si Suart & Sainte-Marie eussent été

avertis de l'état des choſes : mais comme ils le croyoient toujours tel qu'ils l'avoient laiſſé en partant, ils furent trompés par les Siamois qui gardoient l'embouchure du fleuve, & engagés adroitement à déſarmer leurs deux vaiſſeaux, avec leſquels ils auroient pu ſe rendre maîtres de la mer.

Suart arriva le premier, & trouva la rivière fermée : mais pour lui ôter les ombrages qu'il auroit pu prendre de-là, les Siamois qui gardoient l'entrée du fleuve n'eurent pas plutôt vu le vaiſſeau, qu'ils y allèrent ; & comme ſi les choſes euſſent toujours été au même état, ils firent des civilités à ce Capitaine, & lui portèrent des rafraîchiſſemens. Ils lui dirent que M. Conſtance l'avoit

long-temps attendu à la Tabanque; mais que des affaires pressantes l'avoient obligé de retourner à la Cour; qu'il l'y trouveroit, & qu'il en seroit reçu d'autant plus agréablement, qu'il arrivoit à propos pour secourir le Roi contre les peuples de Camboye, avec lesquels il y avoit quelque temps qu'il avoit guerre par mer & par terre. Suart ne se défioit de rien, & depuis qu'il étoit parti, ne s'étant appliqué qu'à ce qu'on lui avoit ordonné de faire, qui étoit de donner la chasse à des Corsaires qui infestoient la mer, il n'avoit rien appris de ce qui s'étoit passé dans le Royaume. Ainsi il fut aisément surpris par ces artificieux Barbares, entre les mains desquels il laissa son vaisseau, après qu'il

fut entré dans la rivière, & qu'il eut désarmé. Ils lui présentèrent un mirou, dans lequel il se mit lui & son équipage, pour aller à Bancok voir le Général. Les Siamois qu'on lui donna pour conduire son mirou, tâchèrent en arrivant près de la Place, de le conduire au Fort dont ils étoient maîtres : mais les François s'étant apperçus de quelque changement dans ce Fort, & entrant par là en quelque défiance, les obligèrent à les mener à l'autre ; ce que les Siamois furent contraints de faire, parce qu'ils n'étoient pas les plus forts. Si Suart fut surpris d'apprendre le changement des affaires du Royaume, les Officiers de la Garnison furent bien fâchés qu'il ne l'eût pas appris plutôt, & qu'il

eût rendu ſon vaiſſeau. Leur chagrin augmenta quelques jours après, que Sainte-Marie étant arrivé, & étant entré dans la rivière, malgré de fort ſages précautions qu'il avoit priſes pour ne pas tomber dans un pareil inconvénient, y tomba néanmoins par un mal-entendu, qui rendit ſa prudence inutile.

Cette aventure différa encore la concluſion de l'accommodement; les Siamois eſpérant toujours, que la néceſſité & le manquement de vivres obligeroient enfin les François à prendre les barques qu'ils leur offroient. On demanda à acheter les deux vaiſſeaux qu'on venoit de rendre. La choſe fut miſe en négociation : mais les Siamois ne concluant rien, on ſe

trouvoit en de grandes extrémités, lorſque l'Oriflamme vaiſſeau François, commandé par M. de l'Eſtrille, parut à la Barre de Siam environ le quinziéme d'Août. La groſſeur de ce bâtiment épouvanta fort les Siamois. Ils tâchèrent, par leurs artifices ordinaires, d'empêcher que les aſſiégés n'en tiraſſent plus d'avantage que des deux autres; & peu s'en fallut qu'ils n'y réuſſiſſent. Le vaiſſeau avoit paſſé à Batavie, où l'on n'avoit aucune nouvelle de ce qui étoit arrivé à Siam. Ainſi M. de l'Eſtrille n'ayant pas ſujet de ſe défier du changement, entra dans le Ménan avec confiance, & alla mouiller à la Barre. Les Siamois continuant leur manége, allèrent avec empreſſement à ſon bord, lui portèrent

toute ſorte de rafraîchiſſemens, & eurent l'adreſſe de les accompagner de beaucoup de démonſtrations d'amitié, qui avoient aſſez l'air d'être naturelles. Comme il ne vint pas en penſée d'en douter, on s'y laiſſa aiſément ſurprendre, & l'on commença à débarquer. On avoit déja mis à terre quelques Officiers & cinquante ſoldats, lorſque les Siamois, qui ne ſe crurent pas aſſez forts, pour arrêter un ſi grand nombre de François braves & bien armés, jugèrent à propos de renvoyer les ſoldats dans leur vaiſſeau, ſous prétexte que M. Conſtance n'avoit pas encore pourvu à leur logement, & ne retinrent qu'un Capitaine nommé Cornuel, un Lieutenant, & aſſez peu d'autres Officiers. Ceux-ci ne dou-

toient point qu'on ne les menât à Bancok, comme ils l'avoient demandé : mais ils furent assez surpris, quand après bien des tours & des détours par des chemins qui leur étoient inconnus, ils se trouvèrent rendus à Siam. Dès qu'ils y furent arrivés, on les con-conduisit chez le Barcalon, que ses affaires avoient rappellé depuis quelques jours dans la Capitale. Un Officier de Bancok, nommé des Rivières, étoit actuellement chez lui, où il négocioit pour l'embarquement des troupes qui devoient sortir de la Place. Ceux qui conduisoient Cornuel & ses compagnons en ayant été avertis, eurent soin de les tenir à l'écart, jusqu'à-ce que des Rivières fût sorti, pour lui ôter la connoissance

de l'arrivée du vaiſſeau François. Leur ruſe avoit aſſez réuſſi. Des Rivières étoit ſorti de chez le Barcalon, & Cornuel y étoit entré ſans qu'ils ſe fuſſent vus l'un l'autre; lorſqu'un Portugais avertit le premier, qu'il étoit arrivé à la Barre un navire de France, dont les Officiers entroient en ce moment chez le Barcalon. A cette nouvelle, des Rivières retourne, & entrant bruſquement chez le Miniſtre, malgré les Gardes qui voulurent l'arrêter, il y trouva en effet Cornuel, & les Officiers qui l'accompagnoient. Le Barcalon fit paroître beaucoup de préſence d'eſprit en cette rencontre. Cette ſurpriſe ne l'embarraſſa point; & ſe tirant en habile homme du mauvais pas où il ſe trouvoit; *Ah! M.*

des

des Rivières, s'écria-t-il, *venez, vous rentrez fort à propos : j'allois envoyer après vous. Voici des Messieurs, qui vous diront des nouvelles de France, & vous leur en apprendrez des vôtres.* Ces paroles furent suivies d'une conversation vague, & où tout le monde fut fort distrait. Ensuite de quoi les François ayant tous ensemble pris congé du Barcalon, s'instruisirent mutuellement de ce qu'ils ignoroient touchant les affaires présentes, & rendirent inutiles les entreprises des Siamois contre l'Oriflamme. La présence même de ce vaisseau ne contribua pas peu à leur inspirer une docilité qu'ils n'avoient pas. Ils commencèrent à se montrer plus faciles à fournir de bons vaisseaux pour l'embarquement de la

protection pour elle, & pour son fils, qui sans cela demeureroit exposé aux ressentimens & à la vengeance de tous les ennemis de son pere.

On ne peut dire combien ce discours fit d'horreur à Madame Constance, & combien il lui fit sentir toute la dureté de sa mauvaise fortune. *Soyatan a-t-il oublié ce que je suis*, répondit-elle ? *Ne sçait-il pas que je suis Chrétienne, & que ma Religion me défend un mariage si monstrueux ? ignore-t-il comme j'ai vécu ? & s'il le sçait, comment ose-t-il faire une telle proposition à une femme qui a aimé son mari, & qui a quelque réputation d'être attachée à son devoir ? Dieu ordonnera ce qu'il lui plaira de ma destinée & de celle de mon fils :*

mais on ne me reprochera jamais, que j'aie racheté ma vie ni la sienne par une si honteuse foiblesse.

Ce refus ne fit qu'irriter la passion du jeune Prince, qui devint plus violente par la résistance. Il redoubla ses sollicitations, & employa diverses personnes auprès de Madame Constance, pour lui persuader de ne s'ôter pas l'unique ressource que la fortune lui présentoit dans sa disgrace. Il lui fit faire des promesses, qui auroient flatté l'ambition d'une autre ; & pour lui donner quelque sorte de gage de sa fidélité à les accomplir, il ordonna qu'on lui laissât plus de liberté qu'auparavant. Il voulut néanmoins qu'on l'empêchât de parler aux Jésuites ; parce qu'on lui avoit dit que ces Peres lui don-

doient des conſeils contraires à ſes intentions. Tout cela fut également inutile pour avancer les deſſeins du Prince. Madame Conſtance fut toujours ferme à rejetter ſes propoſitions, & ne montra jamais plus d'horreur pour lui, que quand il témoigna plus d'empreſſement pour elle. Elle s'imaginoit qu'enfin ſes rebuts lui attireroient la haine d'un jeune homme féroce & emporté: elle ſe trompa encore en cela. Soyatan ne ceſſa point de l'aimer; mais il l'aima déſormais en Tyran; & réſolu d'avoir par force ce qu'il ne pouvoit obtenir de gré, il la fit enlever par quatre Mores, & conduire dans ſon palais. On peut juger de l'affreux état, où ſe trouva cette pauvre femme, quand elle ſe vit entre les

mains de ces ministres impitoyables ; de la violence d'un furieux. Ce fut bien pis, quand elle se vit dans sa maison, sans autre défense que ses larmes, & les cris lamentables qu'elle poussoit. Ils lui furent de grand secours dans cette occasion. Spyatan eut peur qu'ils n'allassent jusqu'aux oreilles du Roi son pere, qui n'approuvoit pas ses débauches, & à qui une pareille action ne pouvoit que causer beaucoup de chagrin. Cette considération l'obligea à la renvoyer dans le lieu d'où on l'avoit enlevée, mais elle n'éteignit pas sa passion. Dès le lendemain il lui envoya un des Médecins du Roi, pour lui déclarer, que si elle persistoit à s'opposer à ses volontés, il la feroit mourir elle & son

fils. Il fit ajoûter des menaces contre les Jesuites, qui continuoient à l'exhorter à la résistance. Elle eut en effet la consolation, que ces Peres ne l'abandonnèrent point dans tous ses combats, & que malgré les défenses du Prince, la charité, qui est ingénieuse, leur fit toujours trouver les moyens de lui parler pour l'affermir. Leur zèle étoit fortement secondé par celui de sa vertueuse ayeule, qui à l'âge de quatre-vingt-huit ans, n'ayant rien perdu de l'ardeur & de la vivacité de sa foi, lui parloit continuellement des fameux Martyrs du Japon, dont elle avoit l'honneur d'être issue. *Ah ma fille,* lui disoit-elle, *qu'il y a de gloire à être Martyre! vous avez en cela l'avantage, qu'il semble que la*

martyre soit un bien héréditaire dans votre famille : si vous avez tant de sujet de l'espérer, quel soin ne devez-vous point prendre de le mériter ? . . . . . .

Soutenue par de si fortes exhortations, Madame Constance résistoit avec une fermeté héroïque aux recherches de Soyatan ; lorsque ce Prince lui supposa un crime de péculat pour l'intimider. Dans un livre de comptes de M. Constance, qu'un parent de sa femme tenoit, on avoit trouvé une somme de quinze mille livres, donnée sans en marquer l'emploi. Soyatan ne l'eut pas plutôt appris, qu'il fit mettre en prison le comptable, & citer Madame Constance devant un Juge, qui lui demanda ce qu'étoit devenu cet argent. Elle

répondit simplement, qu'elle n'avoit eu soin durant la vie de son mari, que de donner à ses Commis l'argent qu'ils lui demandoient de sa part, sans s'informer à quoi on l'employoit. Le Juge parut content de cette réponse; & Madame Constance ne croyoit pas que cette affaire dût avoir de suite: mais lorsqu'elle y pensoit le moins, ce même Juge, gagné par Soyatan, la vint trouver pour lui dire en secret, que si dans trois jours elle ne donnoit à ce Prince de meilleures espérances qu'elle n'avoit fait jusques-là, il étoit résolu de la faire condamner à recevoir cent coups de bâton; & qu'il seroit obligé malgré lui d'être le ministre de cette vengeance. *Quoi*, répondit Madame Constance, *vous seriez*

homme à faire cette injustice, connoissant mon innocence comme vous la connoissez. Ce scélérat fut sincère en cette rencontre : *Mais pourrois-je défendre, Madame,* lui répliqua-t-il sans hésiter ; *je serois un homme perdu, si je faisois autrement : non, il ne faut pas que vous doutiez de votre condamnation ni de votre supplice, si dans trois jours le Prince n'est content.* A ces paroles Madame Constance se sentit le cœur saisi, & pleura amèrement ; mais sa douleur ne l'abbatit point assez, pour l'empêcher de dire au Juge avec un courage que les pleurs n'amollissoient point, que son parti étoit pris, & qu'elle étoit prête à tout souffrir, pour conserver à Dieu, & à son époux, la fidélité qu'elle leur avoit vouée.

Pendant que l'inique Magistrat alloit faire rapport à son Maître du peu de succès de sa négociation, Madame Constance fit venir son Confesseur, & employa les trois jours qu'on lui avoit donnés à se préparer à mourir. En effet, ce terme expiré, on la cita à comparoître, & on la conduisit dans le lieu, où on lui devoit prononcer sa Sentence. Elle n'y fut pas plutôt, qu'on l'interrogea tout de nouveau sur l'emploi de l'argent dont il s'agissoit : à quoi ayant répondu comme la premiere fois, on la condamna à la peine dont elle avoit été menacée. Elle n'en put souffrir que la moitié : elle s'évanouit, & fit craindre qu'elle n'expirât sous les coups. Sa famille qu'on n'accusoit point d'avoir eu

part à ſon prétendu crime, en eut néanmoins à ſes tourmens : trois de ſes oncles, deux de ſes tantes, & l'aîné de ſes freres, furent cruellement battus en ſa préſence ; & ſi le grand âge de ſon ayeule, ſa foibleſſe & ſes infirmités n'euſſent donné quelque compaſſion, ſa vertu, qui la rendoit ſi vénérable, ne l'eût pas exemptée du ſupplice.

Jamais perſonne malheureuſe ne vit le jour avec tant de chagrin, que Madame Conſtance en cette rencontre, quand étant revenue de ſon évanouiſſement, elle apprit qu'elle n'étoit pas délivrée de la perſécution de Soyatan : car à peine avoit-elle repris ſes eſprits, que ce barbare amant recommença ſes pourſuites, & témoigna depuis

en toute occasion, qu'il étoit résolu de ne les point cesser, qu'il ne fût venu à bout de son dessein.

On peut juger en quelle inquiétude vivoit cependant cette vertueuse personne, tous les jours à la veille d'être tout de nouveau enleyée, & enfermée dans un serrail, pour y être compagne de la captivité d'une troupe de femmes Païennes, qui sous le faux nom d'épouses, étoient des victimes dévouées à l'incontinence de ce brutal. Mais ce fut bien pis, quand ayant été transportée de Louvo au palais de Siam, on lui montra un appartement que le Prince lui faisoit bâtir, & qui étoit même déja avancé. On ne peut exprimer la douleur que lui causa cette triste vûe, & l'état affreux où elle la mit.

Ce fut en ce temps-là que la Garnifon de Bancok conclut fa capitulation. Cette nouvelle fut à Madame Conftance un nouveau coup de foudre qui l'atterra ; le départ des François la privant de tout ce qui lui reftoit d'amis & de confolation à Siam. Comme il arrive néanmoins, que les grands courages ne font jamais de plus grands efforts, que quand ils se fentent plus accablés, ce fut en cet état que Madame Conftance prit une réfolution, où en rifquant tout, elle avoit fujet d'efpérer, que fi elle réuffiffoit, elle fauveroit tout.

Sa mere étoit tombée malade dans la maifon d'une femme de fes amies, chez qui elle s'étoit retirée au quartier des Japonois,

Comme les Siamois n'ont rien de plus sacré que les devoirs des enfans envers leurs parens, Madame Constance obtint aisément permission d'aller soulager sa mere. Pendant qu'elle étoit là, le Capitaine de la Faiturie Hollandoise lui alla faire offre de service, & lui demanda même son fils, pour le mettre sous la protection du Général de Batavie. Cette honnêteté toucha Madame Constance : elle ne put s'empêcher de témoigner de la confiance à un homme qui lui témoignoit de l'amitié, dans un temps où il n'en pouvoit avoir d'autre motif, qu'une générosité fort desintéressée. Elle lui donna son fils pour quelques jours, & le lui auroit laissé tout-à-fait, si la Religion du Capitaine ne l'a-

voit obligée de le lui redemander : aimant mieux le voir exposé aux injures & à la vengeance des ennemis de sa Maison, que de le voir comblé des graces d'une nation, qui le pouvoit rendre ennemi de l'Eglise.

Ce fut sur ces entrefaites, qu'un Officier François, nommé Sainte-Marie, brave homme, & déterminé soldat, étant venu chercher à Siam de quoi équiper les vaisseaux qui devoient porter à Pontichery la Garnison de Bancok, alla voir Madame Constance, & lui fit offre non-seulement de son service, mais de son argent. Cette civilité fit naître à la Dame un dessein hardi, dont elle n'osa encore s'expliquer, parce qu'elle en vouloit demander avis à des per-

sonnes de confiance. Comme elle jugea néanmoins, à l'air & aux discours de Sainte-Marie, qu'il étoit l'homme qu'il lui falloit pour exécuter ce qu'elle méditoit, elle l'engagea à la revenir voir. Pendant ce temps-là elle consulta ses amis sur la pensée qui lui étoit venue, de se servir de Sainte-Marie pour se faire mener à Bancok; où sous la bannière du grand Roi, qui l'avoit tant de fois assurée de l'honneur de sa protection, elle ne doutoit pas qu'elle ne trouvât un asyle inaccessible à ses ennemis. Ceux à qui elle s'ouvrit là-dessus trouvèrent l'entreprise hazardeuse, & de difficile exécution. *Nous ne doutons pas*, lui dirent-ils, *que vous ne soyez en assurance, dès que vous serez à Bancok: mais avez-*

vous fait réflexion aux périls qu'il vous faut essuyer, avant que vous y arriviez? Si on vous reconnoit, si on vous arrête en chemin, à quoi ne devez-vous point vous attendre? Madame Constance répondit à ceux qui lui parlèrent ainsi, qu'elle avoit prévu toutes ces suites d'une fuite si périlleuse; mais que celles de sa demeure à Siam avoient quelque chose de si affreux, qu'il n'y avoit point de périls auxquels elle ne dût s'expóser pour tâcher à les éviter. *Car enfin*, leur dit-elle, *il ne s'agit de rien moins, que de mon honneur, & de la Religion de mon fils. Si je demeure ici, je suis en proie à tout l'emportement d'un Prince brutal, & mon fils en danger d'être enfermé dans une maison de Talapoins, obligé d'aller aux Pa-*

godes, & élevé dans les superstitions du pays : de tous les dangers n'est-ce pas là le plus grand ? & tous ceux que je puis courir pour l'éviter, lui sont-ils comparables ?

Il n'y avoit rien à répondre à ce discours ; & on ne pouvoit qu'approuver de si justes raisons d'une entreprise, que les conjonctures rendoient nécessaire. Elle devint même pressée peu d'heures après Soyatan n'attendoit plus patiemment ; & l'appartement qu'il faisoit bâtir à Madame Constance étant prêt, il lui envoya une de ses parentes, pour lui dire que le lendemain elle la conduiroit au palais, où elle auroit la satisfaction de vivre desormais avec elle, & de lui tenir bonne compagnie. Elle l'entretint ensuite de la passion

du Prince, & l'assura qu'elle étoit plus forte & plus allumée que jamais.

Sans l'espérance de la fuite que Madame Constance méditoit, ce discours l'auroit accablée : mais se soutenant par la pensée, qu'elle alloit tenter sa liberté, & qu'elle y pourroit réussir, elle demanda à la personne qui lui étoit venu parler de la part de Soyatan, encore quelques jours de délai, afin qu'elle eût la satisfaction de laisser sa mere en santé, & le loisir de se remettre elle-même de quelque indisposition.

Justement dans cet intervalle Sainte-Marie la revint voir, sur le point de retourner à Bancok. Elle le reçut comme un Ange du Ciel envoyé pour sa délivrance :

elle s'ouvrit à lui de son dessein, & le pria par tout ce qu'elle crut le plus capable de le toucher, de l'aider à l'exécuter. *Vous avez été, lui dit-elle, ami de feu M. Constance : je vous conjure par sa mémoire de sauver l'honneur à sa femme, & la Religion à son fils. Vous voyez l'état où je suis, dans la nécessité de fuir, ou d'être enfermée pour jamais dans un lieu plus affreux pour moi, que la prison & le tombeau même. Vous m'avez offert vos services avec tant de générosité, que je me suis dès lors flatée de trouver en vous mon libérateur : menez-moi avec vous à Bancok ; c'est un asyle assuré pour moi ; & un brave homme comme vous peut risquer quelque chose pour m'y conduire.* Il n'étoit pas besoin d'un discours si

touchant, ni des larmes dont Madame Constance l'accompagna, pour engager Sainte-Marie à une action si digne d'un homme de cœur. Il lui promit toute sorte d'assistance ; & s'engagea à la venir prendre à l'entrée de la nuit d'un jour qu'il lui marqua.

Ce fut le troisiéme d'Octobre, qu'ayant disposé avec soin les choses nécessaires au voyage, il se vint présenter à sa porte, bien armé, & bien résolu de tout risquer pour la sauver. Jamais entreprise hazardeuse ne réussit plus heureusement. Madame Constance ayant suivi Sainte-Marie, avec son fils & une femme de chambre, entra à la faveur des ténébres dans un ballon, qui les attendoit ; & le signal donné aux rameurs, on prit la route de Bancok.

A ce départ Madame Constance sembla oublier tous ses malheurs, dans l'espérance qu'en peu d'heures elle seroit tirée des mains de Soyatan. Afin même que quoi qu'il arrivât, elle ne courût plus risque d'y retomber, elle pria son conducteur qu'en cas qu'ils fussent arrêtés, il les jettât dans la rivière elle & son fils. Sainte-Marie ne fut pas dans la peine de lui déplaire, en se défendant de déférer à cette prière. Quoique Bancok soit éloigné de près de vingt-cinq lieues de la Capitale, & qu'il y eût sur tout le rivage des Corps-de-garde disposés, pour empêcher que rien ne passât sans permission du Barcalon, le petit balon fut si heureux, qu'il arriva le lendemain à Bancok sans mauvaise rencontre.

Il n'eſt pas aiſé de dire lequel des deux vit le port avec plus de joie, de Madame Conſtance, ou de ſon libérateur. Si le plaiſir de ſe voir libre étoit grand dans celle-là, celui d'avoir délivré une perſonne illuſtre du plus affreux état qui fut jamais, étoit extrême dans celui-ci; & il augmenta dans l'un & dans l'autre, par les applaudiſſemens que donnèrent à une action ſi heureuſe pour la Dame, & ſi glorieuſe pour le Cavalier, les Officiers de la Garniſon, qui en furent informés les premiers. Mais ils furent tous deux bien ſurpris, quand ils apprirent que le Gouverneur n'étoit pas du ſentiment des autres; qu'il avoit réſolu de punir Sainte-Marie, & de ne point voir Madame Conſtance.

Ce fut pour cette pauvre femme un coup de foudre, qui la frappa d'autant plus vivement, qu'elle s'y étoit moins attendue. *Quoi*, dit-elle, *sous la bannière de France ; qui est l'asyle de tous les malheureux ; la veuve de M. Constance est la seule qui n'en trouve pas ?* Ceux qui se rencontrèrent autour d'elle la consolèrent le mieux qu'ils purent, & les Officiers la rassurèrent, lui disant qu'elle n'eût point de peur, qu'elle étoit sous la protection du Roi, & qu'elle avoit de bons défenseurs. La suite fit voir qu'ils parloient de bonne foi. Car après quelques négociations entre le Gouvernement & le Barcalon, le premier ayant jusqu'à deux fois assemblé le Conseil de guerre pour délibérer sur cette affaire ;

quoi qu'il pût dire pour montrer qu'il étoit du bien de la Religion, & du salut de la nation même, qu'on renvoyât Madame Constance, il ne persuada que ses deux enfans, & tout le reste d'Officiers d'une commune voix s'opiniâtra à la garder; disant qu'il leur seroit honteux, qu'elle eût inutilement imploré le nom & la protection du Roi, qu'elle pérît sous le pavillon de France, & qu'il n'y avoit personne parmi eux, qui ne versât volontiers son sang pour une telle cause.

La prudence d'un Officier général a des maximes différentes de celles qu'inspire aux particuliers une valeur déterminée à tout risquer pour faire une belle action. Le Gouverneur de Bancok fut

ferme dans ſon ſentiment, & réſolut de renvoyer Madame Conſtance à Siam. Pour faire néanmoins la choſe avec moins de violence, il tâcha de l'engager à y conſentir, & lui envoya, pour lui perſuader de faire ce ſacrifice au bien public, une perſonne d'un caractère à donner beaucoup de force à l'éloquence.

Cette perſonne l'étant allé trouver dans un logis, que M. de Verteſalle, qui depuis trois mois couchoit au Bivouaç, avoit eu l'honnêteté de lui céder, commença ſon diſcours par l'éloge du Gouverneur, & de ſon zèle pour la Religion; puis venant à elle, lui dit, qu'elle devoit entrer dans ſes ſentimens là-deſſus, & préférer le repos des Chrétiens de Siam au

plaisir qu'elle auroit de passer en France. Madame Constance répondit à cela avec assez de tranquillité, que le desir de voir la France n'étoit point ce qui lui avoit fait quitter Siam, mais la nécessité de sauver son honneur, & la Religion de son fils; que pour preuve de cela, on la conduisît à Goa, ou à Macao, & qu'elle ne demandoit rien de plus. Celui qui lui parloit repliqua, qu'elle étoit louable d'avoir ce soin de la conservation de son honneur, & de la Religion de son fils : *Mais*, ajouta-t-il, *si les affaires s'accommodoient de telle sorte, que vous pussiez rester à Siam sans courre de risque, ni pour votre honneur ni pour la Religion de votre fils, ne vous croiriez-vous pas obligée d'y demeurer, pour n'exposer pas*

la Chrétienté du pays, la Compagnie Françoise, le Séminaire, la Garnison de Bancok; & votre propre famille à une perte inévitable? Madame Constance ne put souffrir la continuation de ce discours. *Ne prétendez pas*, reprit-elle, *m'éblouir par ces grands noms. Le Roi de Siam n'a pas intention de persécuter personne à mon occasion. Eh! quels Chrétiens à l'heure qu'il est pourroient craindre sa persécution? ses Sujets? je n'en connois point. Les Portugais? ils sont devenus ses amis. Pour les François, croyez-moi, Monsieur, ce Prince ne les attaquera plus, il craint trop leurs armes, & la puissance du grand Monarque qui les a envoyés. L'évasion d'une femme malheureuse ne lui fera point recommencer une*

guerre, qu'il est fort aise de voir finie. Pour ma famille, loin de souhaiter que je demeure dans le Royaume, elle a au contraire grand intérêt que j'en sorte, puisque ma liberté est l'unique ressource qui reste aujourd'hui à mes parens. D'ailleurs, je suis maîtresse de mes actions, & je ne dois sacrifier à aucun intérêt mon honneur & la Religion de mon fils. Je connois mes proches; ils répandront volontiers leur sang pour cette cause. Mais enfin, de quelque manière que les affaires s'accommodent, quand les troupes seront une fois parties, quelle sûreté me donnez-vous contre les violences du jeune Barbare? Ici la personne dont nous parlons, proposa à Madame Constance un expédient qu'on avoit trouvé pour la délivrer de cette

inquiétude, qui étoit de la marier à un Portugais; parce que les Siamois étant accoutumés à respecter le mariage, ce seroit une digue à la passion du Prince, qui l'arrêteroit infailliblement; outre que pour l'en garantir davantage, on inséreroit dans le traité de paix, qu'elle demeureroit à Siam sous la protection du Séminaire. Cette proposition fit rougir la vertueuse femme; elle baissa les yeux toute confuse, & en laissa couler des larmes, qui lui ôtèrent pour quelque temps la parole. Quand elle fut revenue à soi: *Est-ce donc vous,* s'écria-t-elle, appellant celui qui lui parloit, par son nom, *qui me tenez un tel discours? & pouvez-vous me le tenir sans en être touché aussi bien que moi? Quoi? à*

peine ſuis-je bien aſſurée que M. Conſtance ſoit mort ; à peine ai-je eu le temps de le pleurer, & vous me propoſez un ſecond mariage! En vérité croyez-vous qu'on approuvât en France, que vous m'euſſiez engagée à épouſer un Portugais inconnu, étant veuve d'un homme que le Roi avoit honoré d'un Collier de ſes Ordres, & de tant d'autres marques de conſidération? Vous me dites que les Siamois reſpectent les liens du mariage : Soyatan les a-t-il reſpectés dans la perſonne de tant de femmes Chrétiennes, qu'il a fait enlever à leurs maris? Vous m'aſſurez de la protection du Séminaire : eh! le Séminaire lui-même s'eſt il pu garantir du pillage? Si quelque protection étoit capable de m'aſſurer contre mes ennemis, c'étoit celle du

grand Monarque, dont j'ai deux lettres qui en font foi. Puiſque celle-là m'eſt rendue inutile, je n'en attens plus que de Dieu. Vous pouvez dire à M. le Général, que perſonne ne m'obligera jamais d'accepter le parti qu'on me propoſe. Je le prie d'avoir pitié de moi : mais ſi je ne le puis toucher ; qu'il laiſſe entrer les Siamois pour m'égorger moi & mon fils, s'ils nous craignent encore l'un ou l'autre. Ma vie n'eſt pas aſſez heureuſe, pour la conſerver à ce prix : mais mon honneur m'eſt trop cher, pour l'expoſer à un péril que perſonne ne connoît mieux que moi.

Un diſcours ſi touchant fit ceſſer une converſation, qu'on ne pouvoit plus long-temps ſoutenir de part ni d'autre, & dont la con-

tinuation auroit été inutile ; Madame Constance étant résolue de ne retourner à Siam, que quand elle y seroit forcée, & le Gouverneur s'opiniâtrant de son côté à l'y renvoyer. Ce fut le dix-neuviéme du mois, que se termina cette affaire. On avoit transféré Madame Constance de la maison de M. de Verresalle dans le donjon du Fort, où elle attendoit avec une profonde tristesse la fin tragique de son aventure. Un Officier de la Garnison la lui vint annoncer de la part du Gouverneur. Elle en fut touchée : mais elle ne résista point. Elle protesta seulement contre la violence qu'on lui faisoit sous la bannière de son auguste Protecteur ; elle remercia les Officiers de la Place, de la bonne volonté qu'ils lui

avoient témoignée : elle se tourna vers le Supérieur des Jésuites, qui étoit là pour lui dire adieu ; & lui marqua en des termes touchans, combien elle se sentoit obligée des soins, des assiduités, de l'amitié constante des Peres de cette Compagnie : *Vous n'abandonnez point vos amis, vous autres*, lui dit-elle, *mes Peres : vous avez aimé M. Constance dans la bonne & dans la mauvaise fortune : vous avez été sensibles aux malheurs de sa famille : Dieu sera votre récompense.*

Pendant qu'elle parloit ainsi, un vieux Mandarin, l'un de ceux qu'on a vus Ambassadeurs en France, se présenta pour la conduire au rivage, où il lui avoit amené un Balon. Elle acheva ses adieux, & le suivit avec son fils, la femme

qu'elle avoit amenée, & un Ecclésiastique du Séminaire, qu'on lui donna pour l'accompagner. On peut juger en quelle tristesse tomba cette vertueuse Dame, quand s'étant enfin embarquée, elle commença à s'éloigner d'un lieu, où elle s'étoit flatée de trouver la fin de tous ses malheurs, & un asyle inviolable contre les persécutions de ses ennemis. Mais quel redoublement de chagrin, quelle inquiétude, & quelles allarmes ne ressentit-elle point à la vûe de Siam, qui étoit le terme de son funeste voyage? Si elle n'y eût craint que la mort, elle y feroit entrée avec moins de répugnance: mais la pensée que c'étoit là la demeure de Soyatan, qu'elle l'alloit revoir, qu'il alloit recommencer

son importune persécution, qu'elle se reverroit exposée aux emportemens de ce Prince violent, étoit pour elle un supplice si cruel, que tout ce qu'elle avoit enduré jusques-là lui paroissoit doux en comparaison. Outre ce qui concernoit sa personne, ce qui regardoit celle de son fils redoubloit continuellement ses frayeurs, & il avoit cela de commun avec elle, qu'il n'avoit rien de moins à craindre que la mort. Le danger d'être enlevé à sa mere, & d'être mis dans un Monastère d'Idolâtres, étoit quelque chose de bien plus fâcheux, sur tout pour un enfant de cet âge.

Ce fut avec ces tristes idées que Madame Constance arriva à Siam. Elle n'y fut pas aussi malheureuse,

qu'elle avoit appréhendé de l'être. On lui enleva à la vérité son fils, & on dit qu'on le fit mourir d'une manière assez cruelle : mais pour elle, elle fut traitée plus favorablement qu'elle ne s'attendoit. Car soit que les extrémités où elle s'étoit portée pour s'éloigner de Soyatan, lui en eussent attiré le mépris ; soit que le Roi, pere de ce Prince, qui ne pouvoit souffrir ses déréglemens, lui eût fait des remontrances sur une passion qui avoit déja trop éclaté ; au lieu de la loger dans l'appartement qui lui avoit été préparé, on la mit dans une des cuisines du palais, où parmi les traitemens indignes & les outrages qu'elle reçoit, elle rend tous les jours graces au Ciel, d'avoir mis dans le cœur du Prince

au-lieu de l'amour qu'il avoit pour elle, une si salutaire indifférence.

En achevant de raconter les disgraces de cette famille, je crois devoir prier mes Lecteurs, comme l'Historien des Machabées après avoir fait un pareil récit de la persécution d'Antiochus, de ne pas s'étonner de voir la vertu opprimée par le crime dans la personne de M. Constance, & de sa courrageuse épouse. Dieu a des épreuves pour les gens de bien, comme il a des châtimens pour les pécheurs. Ceux même qui travaillent à établir la Foi parmi les Nations Infidéles, doivent s'attendre encore plus que les autres à arroser de leurs larmes, & souvent de leur sang, les champs qu'ils pré-

parent à recevoir la ſemence évangélique ; & loin de déſeſpérer par là d'en recueillir les fruits, on en doit tirer bon augure.

Si ceux qui pleurent en ſemant, ſe réjouiſſent dans la récolte par l'abondance de la moiſſon ; que ne doit-on point ſe promettre du ſang de M. Conſtance, & des pleurs de ſa famille pour la converſion des Siamois ?

L'incident, que la fuite de Madame Conſtance avoit fait naître à la capitulation de Bancok, ayant ceſſé par ſon retour, on mit enfin la dernière main à cette affaire, dont les deux partis commençoient à deſirer la concluſion. Outre l'article dont j'ai déja parlé, concernant les trois frégates que les Siamois devoient fournir, & les ôtages

que les François s'étoient obligés de laisser pour assurer le retour de ces bâtimens, il fut dit que ceux-ci sortiroient de la Place avec armes & bagages; mais qu'ils laisseroient en leur entier les ouvrages qu'ils y avoient faits, avec les canons & les armes qui étoient au Roi de Siam.

Ce traité conclu, on commençoit de part & d'autre à l'exécuter, & on se séparoit avec une espéce de renouvellement d'amitié, qui sembloit promettre quelque suite; lorsque, sous je ne sçai quel prétexte qui n'est pas venu à ma connoissance, les Siamois retinrent des canons, qui appartenoient aux François. Malheureusement pour ces derniers, les choses se trouvèrent tellement disposées

par l'embarras de l'embarquement, qu'ils n'étoient plus en mesures de repousser cette insulte. Ainsi remettant leur vengeance à un temps plus propre à la prendre sûrement & avec honneur, ils se retirèrent enfin; laissant à Siam, pour ôtages des frégates qu'ils emmenoient, M. l'Evêque de Metellopolis, & quelques autres de la Nation, selon qu'on en étoit convenu. Deux Jésuites demeurèrent aussi pour la consolation des Chrétiens, & en particulier pour tâcher de rendre service à Madame Constance. Les autres jugèrent à propos de partir avec les troupes, aussi bien que M. de Rosalie, & la plûpart de ses Ecclésiastiques.

Toutes choses étant prêtes, on leva l'ancre le soir du vingt-deu-

xiéme de Novembre, & on prit la route de Pondichery; où après plus d'un mois de navigation, on arriva au commencement de Février de l'année mil six cent quatre vingt-neuf, chacun ayant grand besoin de repos.

Ce fut là que se rassemblèrent tous les François, qui avoient occupé les deux Forteresses de Siam. Ceux de Merguy n'étoient pas en si grand nombre que ceux de Bancok; mais ils n'avoient pas fait paroître moins de valeur. M. du Bruant, qui les commandoit, s'étoit signalé en son particulier par les preuves qu'il en avoit données en des aventures fort extraordinaires, & qui méritent d'être sçues du public. Il avoit pris possession de la Place vers la fin du mois

de Mars de l'année mil ſix cent quatre-vingt-huit, avec tous les agrémens qu'il pouvoit ſouhaiter. On lui avoit fourni abondamment des vivres, des inſtrumens, des travailleurs; & s'étant appliqué tout d'abord à ſe fortifier, il avoit déja fort avancé ſes travaux, lors qu'il s'apperçut que peu-à-peu ſes travailleurs déſertoient, & que les Mandarins de la Province commençoient à n'avoir plus pour lui la déférence qu'ils avoient eue; en un mot qu'il y avoit quelque changement dans la diſpoſition des eſprits, dont la cauſe lui étoit inconnue.

Il eut un différent avec le Gouverneur de Tenaſſerim, ſous la juriſdiction duquel eſt Merguy, qui augmenta ſes défiances. Les

Siamois avoient fait à Merguy un petit Fort en forme d'étoile, commandé par une hauteur. On avoit fortifié la hauteur; & parce que la garde de ces deux Forts étoit difficile à une Garnison qui ne passoit pas six-vingt hommes, la Cour avoit ordonné qu'on démoliroit le fort d'en bas, dès que celui d'en haut seroit en état de défense. M. du Bruant voulut exécuter cet ordre, mais le Mandarin s'y opposa; & sur cela M. du Bruant ayant dépêché un Courrier, pour aller se plaindre au Ministre de la résistance de ce Gouverneur, le Courrier fut arrêté en chemin, & contraint de s'en revenir. Presque en même temps une Mandarine avertit un Officier François, nommé Beauregard,

que l'on en vouloit à la Nation; & ce même Officier reconnut que le Gouverneur de Tenasserim lui avoit voulu dresser des embuches.

Jusques-là M. du Bruant étoit demeuré sans beaucoup de mouvement, selon les instructions de M. Constance, qui prévoyant bien que le Roi mourant sans fils, sa succession causeroit des troubles, avoit exhorté cet Officier à s'attacher toujours à la famille Royale; & en cas qu'elle se divisât, à attendre la décision des affaires pour prendre surement son parti: ajoutant par une grandeur d'ame & un désintéressement admirable, que s'il apprenoit qu'on l'eût disgracié, ou arrêté, ou fait mourir; sans s'amuser à le vouloir venger inutilement, il fit uniquement ce

qu'il croiroit de meilleur & de plus avantageux pour le service des deux Rois.

Suivant de si sages conseils, M. du Bruant étoit attentif aux nouvelles différentes qu'on faisoit courir, & à démêler quelque vérité parmi un chaos de faussetés, qui se débitoient dans tout le pays. Mais les avis que lui donna Beauregard, joints au procédé que les Siamois tenoient depuis quelque temps avec lui, l'ayant convaincu, que quelque raison qu'on en eût, on avoit de mauvais desseins contre les François; il fit appareiller un petit vaisseau Anglois appartenant à un particulier, & une frégate du Roi de Siam, & les fit tenir sous le canon du Fort.

Ce fut sur ces entrefaites, qu'on lui

lui apporta le billet, que l'Usurpateur avoit obligé M. des Farges à lui écrire de Louvo, pour le faire sortir de sa Place. M. du Bruant jugea d'abord, que ce billet étoit supposé, ou qu'il avoit été écrit par contrainte. Car outre qu'il n'étoit point signé, à quoi les Siamois n'avoient pas pris garde, il étoit obscur, peu suivi, & tel enfin, que cet habile Officier jugea incontinent qu'il n'étoit pas de la prudence d'y déférer.

Ce refus fut le signal de la guerre, qui ne fut pas plutôt déclarée, qu'une multitude innombrable de Barbares assiégèrent la Place de toutes parts, & y donnèrent de grands assauts. Ils furent si vigoureusement repoussés, que peu-à-peu ils perdirent cou-

rage, & n'osant plus approcher de près, ils dressèrent une batterie de canon sur une Pagode de Talapoins voisine du Fort, & le battirent d'abord avec assez de succès; mais les Assiégés en ayant élevé une autre sur le bastion le plus proche de la colline, celle des Assiégeans fut bientôt démontée. On leur tua même leur Canonnier, qui étoit Portugais; & on les mit tellement en désordre, qu'ils ne penserent plus à prendre la Place autrement que par famine.

Ils n'y auroient pas si-tôt réussi, car on avoit encore des vivres, si le puits de la Forteresse ne se fût éboulé inopinément; de sorte qu'on ne pouvoit plus avoir d'eau, que ce qu'on en alloit chercher hors de la place, avec beau-

coûp de peine, & encore plus de danger.

Le Gouverneur vit bien alors qu'il falloit céder à la nécessité, & se détermina à sortir; mais il ne voulut point devoir sa sortie à une composition mal sûre avec des Barbares sans foi. Il résolut de sortir en homme qui vouloit être maître de sa destinée, & ne devoir son salut qu'à sa valeur. Ayant pris cette résolution, il chargea ses soldats de ce qu'il voulut faire emporter, & sortant avec eux en bon ordre le 24 de Juin, il épouvanta si fort les Siamois, qui crurent qu'on les alloit attaquer, qu'ils s'enfuirent tous, & laissèrent aux nôtres le passage libre jusqu'à la mer.

On se seroit embarqué paisible-

ment, si en descendant au rivage, quelques soldats, qui marchoient les derniers, ayant glissé par la roideur & par l'humidité du talu, ne fussent tombés sur ceux qui étoient devant eux, & ne leur eussent causé par là une terreur panique, qui leur fit rompre leurs rangs, & courir en desordre vers le vaisseau, Les Siamois, qui s'en apperçurent, vinrent fondre sur eux en grand nombre, & causèrent de la confusion dans l'embarquement. Il y eut des gens tués, d'autres noyés, entre lesquels fut le Capitaine Hiton avec une partie de sa Compagnie. M. du Bruant & ses Officiers, qui avoient courageusement soutenu les derniers efforts des Infidéles pendant que leurs gens s'embarquoient, entrè-

rent les derniers dans les vaiſſeaux ; & après avoir eſſuyé quelques volées de canon, qu'on leur tira du Fort qu'ils venoient d'abandonner, mirent à la voile, malgré les galères Siamoiſes, qui ſortirent du Port pour les ſuivre, mais qui n'osèrent les approcher.

Les François & les Anglois étoient diſperſés de telle manière dans les deux vaiſſeaux, qu'il y avoit dans l'un & dans l'autre des ſoldats des deux Nations. M. du Bruant les ſépara dans une Iſle, où l'on deſcendit ; & ayant partagé les proviſions, chacun ſe rangea ſous ſa Bannière, ayant pourtant arrêté entr'eux, qu'ils s'aſſiſteroient mutuellement. Les Anglois ne tinrent pas parole : mais

ils en furent punis sur le champ. Car deux vaisseaux Siamois ayant paru, & les ayant assurés de loin qu'ils ne leur en vouloient pas, les engagèrent à se rendre à eux, & pour recompense de leur crédulité, les mirent aux fers. C'étoient la plûpart des Hollandois & des Portugais, que le Gouverneur de Tenasserim envoyoit à la suite de nos François ; mais qui perdirent l'envie de les attaquer, quand ils les virent résolus à se défendre.

La fregate ayant échappé ce péril, tomba bientôt dans un plus grand. Car une tempête l'ayant mise hors d'état de se gouverner, des courans & un grand vent l'emportoient vers une Isle, où le Pilote, quoiqu'habile, ne se trou-

vant maître de rien que de choisir où échouer, demanda à M. du Bruant, s'il aimoit mieux que ce fût sur le sable, ou sur une roche qu'on échouât. *Ni sur l'un, ni sur l'autre*, répondit-il; *mais il faut trouver quelque moyen de se relever, & de porter au large.* Le Pilote ayant repliqué que cela ne se pouvoit; l'étonnement & la frayeur commençoient à saisir les plus hardis, lorsqu'un Protestant Anglois, qu'on avoit gardé dans le vaisseau, je ne sçai par quel motif, prit la parole, & dit aux François, que s'étant souvent trouvé en de semblables dangers, en faisant voyage sur mer avec des personnes de leur Religion, il avoit remarqué, que leur coutume en ces rencontres étoit de faire des vœux à la Vierge

Marie, & qu'ils en obtenoient de grands ſecours. Cet avis donné par un Proteſtant, ſurprit tout le monde, & fut pris pour un bon augure. Incontinent tous les aſſiſtans ſe mirent à genoux ; & le Pere d'Eſpagnac, Miſſionnaire Jéſuite, qu'on avoit donné à M. du Bruant, ayant prononcé le vœu tout-haut, il n'eut pas plutôt achevé, que le vent changea, & rejetta en mer le vaiſſeau, qui alloit échouer contre les terres.

Cette aventure fut ſuivie d'une autre ſur les côtes de Martaban, où M. du Bruant eut la douleur de ſe voir enlever ſon Miſſionnaire par les Barbares de ce pays. Comme on manquoit de vivres, ce Père, & un Officier, nommé Beauregard, dont nous avons déja parlé,

s'offrirent d'en aller demander à la ville la plus prochaine. On le leur permit: ils y furent bien reçus ; mais on leur répondit, qu'il falloit aller à Siriam trouver le Roi de Pegu, à qui appartient Martaban, pour obtenir ce qu'on demandoit ; qu'il l'accorderoit volontiers, mais qu'en attendant, c'étoit la coutume du pays, que les vaisseaux étrangers missent à terre leurs munitions & leur canon. Beauregard ne se perdit point : il feignit d'accepter ces conditions, & demanda seulement permission d'en avertir son Commandant: mais quand il eut la plume à la main, au-lieu de lui écrire conformément aux intentions des Barbares, il l'avertit des mauvais desseins qu'ils avoient

ſur ſon vaiſſeau. Ce fut avec beaucoup de douleur, que M. du Bruant ſe vit obligé, pour ſauver les troupes du Roi, de laiſſer entre les mains des Infidéles deux perſonnes qui lui étoient ſi chéres: mais la néceſſité l'y obligea; & les embuſcades, que commençoient à lui dreſſer ces perfides Indiens à l'embouchure d'une rivière dans laquelle il étoit entré, lui firent voir, que s'il y eût demeuré plus long-temps, il n'en fût jamais ſorti. On a eu nouvelle, que le Jéſuite & l'Officier ont été faits eſclaves. Il y a lieu d'eſpérer de l'habileté & du zèle de ce Miſſionnaire, qu'il ſçaura uſer de ſes chaînes, pour mettre ceux qui les lui font porter, dans la liberté des enfans de Dieu.

La ſaiſon des ouragans approchant, M. du Bruant ſe retira dans une Iſle, où manquant de vivres, & ne trouvant à manger que quelques tortues & de gros ſerpens, il ſe voyoit enfin réduit à une grande extrémité, lorſque ſur la fin de Septembre on apperçut d'aſſez loin un navire, qui venoit aborder dans l'Iſle. On s'en défia, on en eût peur; mais on eut une grande joie, quand le Chevalier du Halgöy l'étant allé reconnoître, on apprit que c'étoit un vaiſſeau François, nommé la Notre-Dame de Lorette, appartenant à la Compagnie des Indes. On tira de grands ſecours de cette rencontre: car M. du Bruant ayant cru, dans les circonſtances où il ſe trouvoit, devoir arrêter ce bâtiment pour le

ſervice du Roi, il en partagea les proviſions; après quoi ils prirent enſemble la route de Bengale. Ils ne furent pas traités des flots plus favorablement qu'ils l'avoient été juſques-là; & ils avancèrent ſi peu, qu'ayant entièrement conſumé leurs vivres, ils furent encore une fois obligés de s'abandonner à la diſcrétion des Infidéles dans la rivière d'Aracan, où ils réſolurent de relâcher.

Le ſouvenir de ce qui étoit arrivé à Beauregard, n'empêcha pas le Chevalier du Halgoy de s'expoſer pour ſauver les autres, & d'aller à la capitale du pays demander les choſes dont on avoit beſoin. On n'eſt pas toujours malheureux. Le Roi d'Aracan avoit un premier Miniſtre nommé le Du,

François de nation, qui étant ravi de trouver dans un pays si éloigné une occasion si singulière de servir son Roi & sa patrie, donna avec abondance & gratuitement tout ce qui étoit nécessaire, pour mettre les vaisseaux & les hommes en état de continuer leur voyage.

La fortune sembloit avoir changé pour nos voyageurs depuis cette heureuse rencontre. Car la mer & les vents leur étant devenus favorables, ils étoient entrés heureusement dans la rivière de Bengale, & croyoient être en assurance à la rade de Balassor, lorsque quatorze vaisseaux Anglois, qui faisoient depuis quelque temps la guerre aux habitans de ce pays, reconnurent la fregate du Roi de Siam,

& prétendirent qu'étant en guerre avec ce Prince, ils avoient droit de se saisir de ces deux bâtimens, qu'ils supposèrent être tous deux à lui. M. du Bruant eut beau se défendre par de bonnes raisons: le Commandant Anglois en avoit une meilleure, qui étoit quatorze vaisseaux contre deux, & une armée entière contre les restes de trois Compagnies, presque détruites par un long siége, un long voyage, & mille autres sortes de dangers. Ainsi il fut obligé de céder à la force, se contenter de faire des protestations, & prendre par Madras, avec ses gens, le chemin de Pondichery; où il arriva vers le quinziéme Janvier de l'année mil six cent quatre-vingt-neuf.

Nos François se retrouvant tous

enſemble, délibérèrent ſur ce qu'ils avoient à faire dans la conjoncture préſente, & convinrent particulièrement de deux choſes : la première, qu'on ſe mettroit en état de tirer raiſon des Siamois, quand on auroit des forces ſuffiſantes pour le faire ; la ſeconde, qu'on avertiroit le Roi de ce qui venoit de ſe paſſer à Siam. C'eſt pour exécuter la première, qu'ils ſe ſont allés ſaiſir de l'Iſle de Jonſalam, peu éloignée du continent de Siam, & appartenant à cet Etat : & ce fut pour exécuter la ſeconde, que partirent les deux vaiſſeaux, qui furent ſurpris l'année dernière en paſſant au Cap de Bonne-Eſpérance ; par le moyen deſquels, comme j'ai déja dit, on apprit ſur la fin de l'Automne

tout ce que je viens de raconter.

Cette nouvelle affligea ceux qui s'intéressoient à cette affaire ; mais elle ne rebuta personne. Messieurs de la Compagnie des Indes, à qui la prise de ces deux vaisseaux a causé une grosse perte, en armèrent d'autres pour la réparer. Les trois Mandarins nouvellement baptisés, à qui le changement arrivé chez eux devoit encore donner plus d'inquiétude dans cette conjoncture que dans un autre temps, sentirent renouveller les desirs ardens, qu'ils témoignoient tous les jours, depuis leur baptême, d'y être utiles à la cause de Dieu. Le P. Tachard, dont la maxime est, que dans les entreprises Apostoliques la contradiction est un gage du succès, ne changea rien dans les mesures

qu'il avoit prises pour un troisiéme voyage. Le Roi sur tout, qui avoit sujet de craindre, que les espérances, qu'il avoit conçues d'un projet si grand & si avancé pour l'établissement de la Religion dans les Indes, ne fussent ruinées par cet accident, fit paroître en cette occasion cette grandeur d'ame, toujours supérieure aux affaires & aux événemens, dont il ne se dément jamais; & malgré la guerre qu'il a sur les bras contre toutes les puissances de l'Europe, donne ses soins & ses vaisseaux aux Missionnaires & aux Négocians, pour aller réparer les pertes de la Religion & du commerce en Asie. Ainsi contre ce qu'on devoit attendre dans une conjoncture pareille à celle où se trouvent aujour-

d'hui les affaires de la Monarchie, on a composé une escadre, qu'on a fait partir au commencement de Mars de cette année mil six cent quatre-vingt-dix, en état de peu craindre sur la route, & de se faire respecter au terme.



LETTRE

De l'Auteur de cette Histoire à un Jésuite de ses amis, contenant le récit de la persécution excitée à Siam contre les Chrétiens, au temps de la révolution.

NOus avons tremblé vous & moi plus d'une fois pour nos amis, qui au travers de tant de mers, sont allés porter l'Evangile dans le Royaume de Siam; ne voyant dans toutes leurs lettres que des réceptions favorables, & les bons traitemens qu'ils recevoient parmi ces peuples idolâtres. Rassurons nous enfin, mon cher Pere: la persécution, que les Chrétiens regardent comme un pronostic

infaillible du bon ſuccès des entrepriſes Apoſtoliques, nous donne lieu de tout eſpérer pour celle-ci ; & le ſang des Martyrs qu'on vient de verſer dans les campagnes de Siam, nous y promet la fécondité qu'il a toujours eue dans l'Egliſe.

Peu de temps après que le parti de l'Uſurpateur eut prévalu, & que le Roi & le Miniſtre eurent ſuccombé, les ennemis de l'un & de l'autre ayant mis les François hors d'état de ſoutenir la cauſe de la Religion, les Idolâtres commencèrent à ſignaler leur zèle contre les Chrétiens, & réſolurent de les exterminer.

On en mit d'abord en priſon un très-grand nombre de toutes nations, de toutes conditions, & de tout âge ; & cette priſon ſeule

pouvoit passer pour un grand supplice.

C'étoient des enceintes de pieux, exposées à toutes les injures de l'air, où l'on arrangeoit sur deux lignes vingt-cinq ou trente personnes, la cangue au cou, qui est une espéce d'échelle pesante, & passée de telle manière qu'elle ôte toute liberté, & rend toutes les postures incommodes. Les prisons étoient si étroites, & les prisonniers si pressés, que les échelles s'embarassant les unes dans les autres au moindre mouvement qu'on faisait, aucun ne se pouvoit remuer sans faire du mal à plusieurs.

Les mousquites, qui est une sorte de moucheron dont la piqueure est fort douloureuse, causoient un tourment très-sensible à des gens,

qui ayant les mains liées, ne les pouvoient chasser. Les pluies, qui inondent tous les ans le Royaume, ayant commencé justement en ce temps-là, ne contribuèrent pas peu à augmenter le supplice de ces pauvres captifs, que l'on trouvoit tous les matins tremblans de froid dans la boue & dans l'eau. Dieu fit voir la force de sa grace dans ces Chrétiens, dont la plûpart, selon la coûtume des Indes, vivoient avec beaucoup de mollesse, & peu de ferveur dans leur Religion. Car non-seulement ils souffrirent courageusement cette dure prison; mais quelque temps après les Mandarins ayant fait publier, que ceux qui en voudroient sortir, & retourner dans leurs maisons, le pourroient faire, pourvu qu'ils

renonçassent à la Foi, & qu'ils adorassent les Dieux du pays; les nouveaux Confesseurs de JESUS-CHRIST, changés tout d'un coup en d'autres hommes, & remplis de consolation de voir que leur Religion étoit la cause de leurs souffrances, préférèrent généreusement leurs chaînes à la liberté qu'on leur offroit aux dépens de leur Foi.

Ce refus mit en fureur les Tyrans, qui se jettant comme des bêtes farouches sur ces Chrétiens abandonnés sans aucun secours à leur haine; leur firent souffrir toute sorte d'indignités & de tourmens; au milieu desquels il y en eut même qui eurent le bonheur de mourir pour la cause de JESUS-CHRIST.

Dom Ignace, oncle de Madame Constance, fut trouvé derrière le palais, brisé des coups qu'on lui avoit donnés, & si cruellement meurtri, qu'il faisoit horreur à voir. Deux jeunes hommes, qui servoient à la Chapelle de M. Constance, reçurent le même traitement ; & on leur trouva des pointes de bamboux fichées entre la chair & les ongles.

Comme la persécution s'étoit particulièrement attachée à la maison de ce Ministre, sa belle-mere, qu'on avoit déja dépouillée de tous ses biens, fut amenée de Siam à Louvo, avec sept ou huit petits enfans. La femme de l'Usurpateur feignant d'être touchée de ses maux, lui offrit de lui faire rendre une partie de ce qu'on lui avoit

avoit enlevé, si elle pouvoit trouver moyen de lui donner dix jeunes enfans Chrétiens, qui de leur plein gré, & sans y être forcés, embrassassent la Religion Siamoise. La vertueuse femme rejetta cette proposition impie, & aima mieux s'exposer à tout ce qui lui pouvoit arriver de plus fâcheux, que de racheter sa fortune par une si mauvaise action.

Un Portugais & sa femme ayant été mis dans deux prisons différentes, on vint annoncer à la femme, que si elle ne renonçoit à sa Religion, on alloit faire mourir son mari, qui la prioit, ajoûtoit-on pour la surprendre, d'avoir pitié de lui. Elle répondit, qu'elle connoissoit son mari, qu'il avoit du courage, & qu'il mourroit

volontiers pour ſa Religion : que pour elle au reſte, on lui feroit plaiſir de lui donner le moyen, par une prompte mort, d'aller rejoindre dans le Ciel celui avec qui Dieu l'avoit unie ſur la terre.

Un autre Portugais, nommé Joan, qui avoit converti ſa femme & ſa belle-mere, toutes deux du Pegu, voulut s'enfuir dans les bois avec ſa famille. Ils furent tous arrêtés, & ſollicités de renoncer à Jesus-Christ : mais étant demeurés conſtans ; le mari, après avoir été cruellement battu, fut condamné à ſervir les éléphans ; les femmes & les enfans furent faits eſclaves.

Un Arménien, nommé Jean-Baptiſte, Chrétien peu fervent avant la perſécution, voyant un

jour passer deux Jésuites, qui portoient eux-mêmes des vivres aux prisonniers, dans un temps où personne n'en osoit approcher, se trouva tout d'un coup transporté d'un desir si ardent de les servir, qu'il voulut décharger les Peres d'une partie de leur fardeau. Depuis ce temps-là sa maison devint le magasin des prisons, & lui le pourvoyeur des prisonniers. Sa charité fut recompensée par l'honneur qu'il eut d'être emprisonné lui-même pour la cause de JESUS-CHRIST. Les Peres l'ayant appris, coururent le visiter. Ils le trouvèrent presque tout nud ; mais si plein de joie & de consolation d'avoir été jugé digne de souffrir quelque chose pour sa Religion, qu'il les assura en les embrassant,

que l'unique chagrin qu'il avoit, étoit de ne s'être pas assez tôt déclaré ; & que si Dieu lui rendoit la liberté, il en feroit un meilleur usage. En effet, les Peres ayant fait une somme d'argent pour le racheter ; le même jour qu'il sortit de prison, il y retourna pour continuer ses exercices de charité envers les autres. Il y a apparence que les Siamois en eurent un violent dépit : car il disparut tout d'un coup, & l'on n'a pu sçavoir ce qu'il devint.

Un autre Arménien ayant été mis en prison, une jeune femme Portugaise, qu'il avoit épousée, prit entre ses bras un enfant de trois ans qu'ils avoient, & se vint rendre auprès de lui. On les vit depuis dans une pauvreté extrême,

ſouffrant avec une conſtance digne des premiers ſiécles, de ſi grandes incommodités, que la mere & l'enfant en perdirent la vue. Cet Arménien avoit un frere, qui tenoit un rang conſidérable parmi les Mahométans de Siam, dont il avoit embraſſé la créance. Celui-ci n'épargna rien pour corrompre ſon frere, & lui faire renoncer la Foi; mais le fervent Chrétien rejetta toujours ſes ſollicitations, & aima mieux s'expoſer à mourir dans les ſouffrances, que de s'en délivrer par ce crime.

Il y avoit à Siam une Religieuſe, autrefois venue de Manille, qui demeuroit dans le camp des Portugais, où elle élevoit de jeunes filles dans la crainte de Dieu. On voulut obliger cette pieuſe vierge

à marcher ſur un Crucifix : elle le refuſa ; & ſur ce refus on lui attacha le Crucifix ſous la plante des pieds, & la traînant avec violence, on lui reprocha en l'inſultant, qu'elle avoit foulé aux pieds ſon Dieu. Une de ſes diſciples fut ſouffletée, & inhumainement meurtrie, pour avoir fait le même refus ; & toutes deux furent menées à Louvo, où on les confina en priſon.

Un jeune François fut battu avec des croix de bamboux : & les Barbares lui ayant mis une moitié de coco ſur la tête, la lui enfoncèrent à force de coups, en dériſion de la couronne d'épines qu'ils voient ſur la tête de nos Crucifix ; & comme il avoit le bras caſſé d'une mouſquetade, ils lui

mirent des bâtons & de la boue dans ſa plaie, & le menèrent en cet état dans les priſons de Louvo.

Comme la perſécution fut générale, la fermeté des Chrétiens le fut auſſi. Il n'y eut pas juſqu'aux eſclaves, & aux caffres, hommes naturellement plus ſerviles que les eſclaves même, qui ne fiſſent paroître, en confeſſant JESUS-CHRIST, cette noble liberté que donne l'eſprit d'adoption. On leur vit porter dans les priſons leurs chapelets pendus au cou; & on leur entendit dire ſouvent, qu'ils n'auroient pas voulu changer leurs cangues avec des colliers d'or. On leur offrit de les laiſſer ſortir de priſon, pourvu qu'ils renonçaſſent à la Foi: mais c'eſt ce que perſonne

d'eux n'a fait, quoique les Siamois, qui les méprisoient, les traitassent encore plus impitoyablement que les autres. Un d'entre eux, nommé Joseph, mourut la cangue au cou, & les menottes aux mains, qu'on ne voulut jajamais lui ôter, dans la plus grande ardeur d'une fiévre violente qui l'emporta. Le Pere le Blanc & le Pere de la Breuille se tinrent fort honorés de recevoir les derniers soupirs de ce courageux Confesseur de JESUS-CHRIST.

Dieu reçut aussi en cette occasion ces louanges parfaites, que le Prophéte Roi dit qu'il prend plaisir à recevoir de la bouche des petits enfans pour confondre ses ennemis. Un Jésuite, & M. Pomart, Prêtre du Séminaire, qui

a fait paroître un grand zèle & une grande charité durant tout le temps de cette perſécution, allant un jour par la Ville, s'entendirent appeller. C'étoient les petites élèves de Madame Conſtance, qu'on avoit fait eſclaves, & que l'on avoit enfermées toutes enſemble dans une maiſon. Ces enfans racontèrent, qu'on les avoit battues pour leur faire adorer les Idoles; mais qu'elles ſe ſouvenoient toujours d'un mot que leur diſoit ſouvent leur chère maîtreſſe, parmi les leçons qu'elle leur donnoit pour les exhorter à la conſtance quand elles ſeroient ſollicitées à changer de Religion, *Corta cabeça*, coupez-nous plutôt la tête.

La ſeule perſonne qui parut chanceler, fut une jeune Angloiſe

de quatorze ans, laquelle ayant été faite esclave d'un Mandarin, qui l'avoit adoptée pour sa fille, parce qu'elle étoit agréable & qu'elle avoit de l'esprit, s'étoit peu-à-peu laissée aller à dire des paroles qui marquoient son inconstance dans sa Religion. Elle avoit des compagnes esclaves du même maître, qui eurent tant d'horreur de son infidélité, qu'elles cessérent de lui parler. La honte qu'elle eut de se voir ainsi abandonnée, la fit rentrer en elle-même : elle reconnut sa faute, & reprocha au Mandarin, qu'il avoit surpris sa foiblesse; lui déclarant en même temps, que désormais aucune considération ne feroit capable d'ébranler la fidélité qu'elle avoit promise à JESUS-CHRIST.

Le danger de cette fille donna de l'inquiétude aux Peres : mais Dieu l'adoucit par la consolation qu'ils eurent de convertir à la Foi Catholique quatre ou cinq soldats de la même nation, qu'on avoit emprisonnés comme Chrétiens.

Le zèle des Idolâtres pour la Religion Siamoise ne fit pas tous les Confesseurs qui endurèrent durant cette persécution : l'incontinence de Soyatan, fils aîné de l'Usurpateur, en fit presque un aussi grand nombre. Car on ne sauroit dire combien de vierges Chrétiennes eurent le malheur de Madame Constance, je veux dire, de plaire à ce Prince.

La fermeté de ces filles & de leurs parens triompha de ce Tyran débauché. Une famille de vingt-

quatre perſonnes, d'un Caſtillan nommé Perez, fut pillée & miſe aux fers, à l'occaſion de deux jeunes filles, à qui Soyatan donna ſouvent l'option, ou de mourir, ou d'entrer dans ſon Serrail. Elles ne balancèrent jamais un moment à choiſir la mort. Un pere & une mere du Pegu furent roués de coups de bâton, pour lui avoir caché leur fille; & quelque choſe qu'il fît, il ne put jamais les obliger à la repréſenter. On a vu des meres chercher des herbes pour défigurer le viſage de leurs filles; & une d'entr'elles eut le courage d'appliquer à la ſienne un fer chaud, dont on ſe ſert en ce pays-là pour guérir les maladies honteuſes; uſant ainſi du reméde de l'incontinence pour lui conſerver ſa pureté, & lui im-

primant la flétriſſure du vice, pour mettre à couvert ſa vertu.

Vous avez ſans doute impatience d'apprendre, quel fut le ſort de nos amis durant cette rude perſécution. Leurs lettres diſent qu'ils ſe regardèrent long-temps comme des victimes dévouées à la mort. Comme on les croyoit les auteurs du deſſein qu'avoit M. Conſtance de changer la Religion du pays, les Idolâtres leur en vouloient plus qu'aux autres. Auſſi leur donna-t-on d'abord des gardes, & un Mandarin de leurs amis les vint avertir ſecrettement, qu'on avoit réſolu de les faire mourir. Vous vous imaginez bien, vous mon cher Pere qui les connoiſſez, la joie que leur donna cette nouvelle. Un d'entr'eux écrit ici, que

la consolation qu'ils ressentirent, dans l'espérance de répandre bientôt leur sang pour JESUS-CHRIST, étoit si grande & si abondante, qu'il n'y en avoit aucun, qui n'eût très-volontiers fait encore une fois le chemin d'Europe aux Indes, pour jouir de cette douceur, si capable de faire oublier toutes celles de la patrie.

Ils se disposèrent au Martyre par des jeûnes, & par des prières extraordinaires; mais ils n'omirent point pour cela les exercices de la charité chrétienne qu'ils devoient aux Fidéles en cette rencontre. Car comme par une conduite bizarre, leurs gardes leur laissoient la liberté d'aller par-tout où ils vouloient, & que les Mandarins ne s'y opposoient pas, il n'y eut per-

ſonne parni ces Chrétiens affligés, qui ne fût ſoulagé par leurs ſoins, non-ſeulement dans les néceſſités ſpirituelles par le moyen de la parole de Dieu & des Sacremens, mais dans les corporelles même par les remédes dont ils guériſſoient leurs maladies, par les ſaintes induſtries qu'ils inventoient pour les garantir des injures de l'air, & par les aumônes qu'ils leur firent de ce que la libéralité de notre grand Roi, & la charité de quelques particuliers leur avoit fourni à leur départ d'Europe, pour leur propre ſubſiſtance.

Je paſſerois les bornes d'une lettre, ſi je m'étendois davantage ſur les travaux de ces fervens Miſſionnaires. Un plus grand détail conviendra mieux à une relation de

leur Miſſion, qu'on attend d'un d'entr'eux, arrivé depuis peu des Indes, dont une longue captivité a illuſtré l'Apoſtolat. L'eſtime qu'il fait de ſes chaînes en donne beaucoup pour ſa perſonne : ſon diſcernement & ſa droiture en doivent donner pour ce qu'il écrira. J'ai lû depuis peu dans une lettre, qu'auſſi-tôt que les François furent ſortis de Bancok, les Siamois mirent aux fers M. de Metellopolis, le Pere de la Breuille, & quelques autres, qui étoient reſtés à Siam. Voilà un nouveau ſujet d'eſpérer une abondante moiſſon dans un champ arroſé des larmes & des ſueurs de ceux qui le cultivent. C'eſt ainſi que les premiers Miſſionnaires de la Chine augurèrent bien du ſuccès de leur Miſſion, par les

les fréquentes perſécutions qu'ils y ſouffrirent. L'expérience nous fait voir qu'ils ne ſe ſont pas trompés. Tout nouvellement l'Empereur Tartare, qui gouverne ce grand Empire, a reçu favorablement les cinq Jéſuites François qu'on y a fait paſſer : il en a retenu quelques-uns à ſa Cour, & en a envoyé un en Moſcovie accompagner ſes Ambaſſadeurs. Prions notre Seigneur, mon cher Pere, que l'eſprit de l'Apoſtolat ſe conſerve toujours dans notre Compagnie, & qu'on ne s'y épouvante pas plus qu'on a fait juſqu'ici, des perſécutions que nous attirent les entrepriſes Apoſtoliques.

FIN.

Permiſſion du R.P.Provincial.

JE ſouſſigné, Provincial de la Compagnie de JESUS en la Province de France, permets au P. Pierre Joſeph d'Orléans, de la même Compagnie, de faire imprimer un Livre qu'il a composé, qui a pour titre, *Hiſtoire de M. Conſtance, premier Miniſtre du Roi de Siam, & de la dernière Révolution de cet Etat*; & qui a été vu & approuvé par trois Religieux de nôtre Compagnie. Fait à Paris, le 9 d'Avril 1690.

JACQUES LE PICART.

